

## Première séance, mardi 10 mai 2016

Présidence de M. Benoît Rey, président

**SOMMAIRE: Ouverture de la session. – Communications. – Comptes de l'Etat et rapports d'activité de l'Etat pour l'année 2015; entrée en matière générale. – Comptes de l'Etat: Direction de l'économie et de l'emploi. – Rapport d'activité: Direction de l'économie et de l'emploi. – Rapport d'activité: Relations extérieures. – Rapport d'activité: Commission interparlementaire de contrôle de la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (CIP HES-SO). – Comptes de l'Etat: Direction des finances. – Rapport d'activité: Direction des finances. – Rapport et comptes de la Banque cantonale de Fribourg (BCF) pour l'année 2015. – Comptes de l'Etat: Pouvoir exécutif et Chancellerie d'Etat. – Rapports d'activité: Pouvoir exécutif et Chancellerie d'Etat. – Comptes de l'Etat: Pouvoir législatif. – Comptes de l'Etat: Pouvoir judiciaire. – Comptes de l'Etat: Direction de la sécurité et de la justice. – Rapport d'activité: Direction de la sécurité et de la justice. – Rapport et comptes de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) pour l'année 2015. – Rapport et comptes de l'Office de la circulation et de la navigation (OCN) pour l'année 2015. – Comptes de l'Etat: Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts. – Rapport d'activité: Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts. – Rapport et comptes de l'Etablissement cantonal d'assurance des animaux de rente (Sanima) pour l'année 2015. – Elections.**

### Ouverture de la session

La séance est ouverte à 14h00.

Présence de 98 députés; absents: 12.

Sont absents avec justifications: M<sup>mcs</sup> et MM. Pascal Andrey, Marie-Christine Baechler, Sylvie Bonvin-Sansonnens, Claude Brodard, Marc-Antoine Gamba, Raoul Girard, Michel Losey, Pierre Mauron, Marc Menoud, Nicolas Repond et Ralph Alexander Schmid.

Sans justification: Jean Bertschy.

M. et M<sup>me</sup> Anne-Claude Demierre et Maurice Ropraz, conseillère et conseiller d'Etat, sont excusés.

**Le Président.** J'ai le plaisir d'ouvrir cette troisième session de l'année 2016.

### Communications

**Le Président.** Je vous informe tout d'abord que les points 23 et 24 du programme de ce jour sont déplacés à demain matin en début de séance en raison de l'absence du représentant du Gouvernement. Ce dernier ainsi que le président de la Commission des finances et de gestion et d'autres députés sont absents cet après-midi pour assister à l'enterrement de M<sup>e</sup> Charrière, le confrère et associé de notre collègue Pierre Mauron. J'en profite pour adresser une pensée à sa famille confrontée à ce décès si subit.

2. Je suis saisi d'une motion urgente de M. le Député Olivier Sutter. Celle-ci vous est distribuée en ce moment. Nous traiterons de l'urgence de cet objet en fin d'après-midi après le point 22 de notre programme.
3. «Regards retrouvés»: je vous rappelle que nous sommes invités au vernissage et à l'apéritif de cette exposition par le Service culturel de la Ville de Fribourg, en fin de séance cet après-midi, sur la place de l'Hôtel-de-Ville devant le bâtiment du corps de garde.
4. Clubs et groupements: je vous signale que le club économique tient son assemblée générale ce mercredi 11 mai au restaurant Punkt et je vous signale également que le club des questions familiales tiendra son assemblée générale ce vendredi 13 mai à 12h15 au Boccalino.
5. Présentation du service d'ambulance de la Sarine: je vous annonce aussi qu'à l'issue de la séance de demain mercredi, le Service d'ambulance de la Sarine fera une présentation de ses prestations dans cette salle. Je vous prie de faire bon accueil à ces personnes.
6. Réception d'une délégation du parlement de la Communauté germanophone de Belgique: les membres du Bureau recevront ce jeudi, également après la séance du Grand Conseil, une délégation du parlement de la Communauté germanophone de Belgique.
7. Enfin les liens d'intérêts: je vous rappelle que le député doit rappeler ses liens d'intérêts lorsqu'il s'exprime devant le Grand Conseil. Il ne s'agit pas pour le député qui intervient de décliner systématiquement tous ses liens d'intérêts, mais uniquement de rappeler l'intérêt qui l'unit à l'objet en délibération et sur lequel il s'exprime. Les liens d'intérêts suivants doivent être signalés: les activités professionnelles; les fonctions assumées au

sein d'organes de direction, de surveillance ou de conseil dans des personnes morales de droit privé ou de droit public; les fonctions assumées au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, d'un canton, d'une commune ou d'une collaboration intercantonale ou intercommunale; les fonctions politiques exercées; les fonctions permanentes de direction ou de conseil assumées pour le compte de groupes d'intérêts.

> Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

—

## Comptes de l'Etat pour l'année 2015 (2016-DFIN-10)<sup>1</sup>

Rapporteure générale: **Nadine Gobet** (PLR/FDP, GR).

Commissaire: **Georges Godel**, Directeur des finances

### Entrée en matière générale

**La Rapporteure générale.** La Commission des finances et de gestion (CFG) s'est réunie à huit reprises pour traiter des comptes qui vous sont présentés. Préalablement à l'examen en plenum, les rapporteurs ont eu l'occasion de poser des questions et de demander des justifications lors des visites des Directions. Je remercie les membres du Conseil d'Etat et leurs collaborateurs et collaboratrices pour leur disponibilité et les réponses qui ont été apportées.

Au nom de la Commission des finances et de gestion, je me contenterai de faire quelques considérations générales sur les comptes 2015, car les détails sur les incidences concernant les charges et revenus des différentes Directions seront présentés dans un deuxième temps, dans les rapports d'entrée en matière relatifs à chaque Direction.

Ainsi, au compte de résultats, les charges atteignent 3,374 milliards et les revenus 3,398 milliards, tous deux en augmentation par rapport au budget, de 3,6% pour les charges et de 4,3% pour les recettes, ce qui laisse un bénéfice de 24 millions. Toutefois, si l'on tient compte des principales opérations de clôture effectuées dans la comptabilité 2015 pour un total de 102 millions, le compte de résultats boucle avec un excédent significatif de revenus de 126 millions. Ces résultats positifs s'expliquent par un accroissement important des recettes avec la part au bénéfice de la BNS et l'augmentation de la fiscalité, grâce à nos contribuables fribourgeois, que ce soit les personnes physiques ou les personnes morales.

En effet, en comparaison avec le budget 2015, la répartition du bénéfice de la BNS procure des recettes inattendues de 48,5 millions. Dans le même temps, les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques sont en hausse

de 44,8 millions et l'impôt sur le bénéfice des personnes morales progresse de 19,8 millions, ce qui représente entre la BNS et la fiscalité des personnes physiques et morales, une augmentation de recettes de 113,1 millions au total.

A relever que la croissance des revenus fiscaux provient pour près d'un tiers de la hausse des impôts dits conjoncturels, avec plus 22,7 millions, notamment pour les impôts sur le bénéfice des personnes morales et l'impôt à la source. Par contre, on note que les impôts sur les mutations d'immeubles marquent une sérieuse baisse de 5,4 millions par rapport au budget 2015.

En résumé, les revenus fiscaux totaux sont en augmentation de 6%, soit +71,5 millions par rapport au budget 2015. Il convient toutefois de rappeler qu'il s'agit là de recettes exceptionnelles, reposant sur un nombre restreint de contribuables et de sociétés avec des versements non budgétés, car imprévisibles et ponctuels.

En ce qui concerne la part au bénéfice de la BNS, il faut préciser que l'entier de la part reçue en 2015 a été versé dans la provision existante de 55 millions. Avec cette provision, le fonds s'élève à 103,5 millions au 31 décembre 2015, mais un prélèvement de 23 millions a été prévu au budget 2016, ce qui réduit la provision à 80,5 millions. Ce solde sera réparti sur les quatre prochains exercices afin d'éviter les incertitudes liées au versement ou non de la part au bénéfice de la BNS, ce qui devrait permettre un prélèvement annuel de 20 millions durant ces prochaines années.

Au chapitre des charges, l'augmentation des dépenses de personnel est supérieure de 0,6% ou de 6,8 millions par rapport au budget. Les nouveaux postes totalisent 67 EPT, dont 55,7 pour le secteur de l'enseignement, ce qui explique la croissance de la masse salariale, avec également la diminution du taux de la contribution de solidarité de 1,3% en 2014 à 1% en 2015.

Le total des charges de transfert a augmenté de 16 millions par rapport au budget, en raison des dépenses liées notamment aux hospitalisations hors canton. Avec une quote-part des subventions cantonales de 35,1%, la limite légale de 41% est respectée.

Enfin, les dépenses d'investissements et celles d'entretien des bâtiments et routes se sont élevées au total à 199,7 millions, en baisse de 9,4% par rapport au budget 2015. A noter que les investissements sont autofinancés à hauteur de 103,3% contre 80,5% au budget 2015. Ce taux est nettement supérieur au niveau de 80% considéré comme objectif de saine gestion financière. L'Etat est donc en mesure de financer la totalité de ces investissements avec les moyens financiers dégagés sur l'exercice.

Pour terminer, dans le cadre des opérations de clôture, des provisions de 102 millions ont été constituées afin de faire face aux perspectives financières qui s'avèrent délicates dans

<sup>1</sup> Message et préavis pp. 1187ss. Le compte détaillé de l'Etat pour l'année 2015 fait par ailleurs l'objet d'un fascicule séparé qui constitue une annexe au présent Bulletin.

un contexte incertain et afin de relever les défis à venir. Ainsi, 48,5 millions sont mis en provision pour le risque lié au versement de la part au bénéfice de la BNS, 10,5 millions pour des engagements imminents, 20 millions pour les adaptations législatives liées à la réforme de la fiscalité des entreprises RIE III et 23 millions pour les risques liés à l'augmentation des coûts du personnel. Concernant ce dernier point, il convient de préciser que la progression prévisible des charges provient, d'une part, de la fin de certaines mesures d'économies qui ont touché le personnel, d'autre part, de l'augmentation prévue de la contribution de l'Etat-employeur à la Caisse de pension.

En outre, la Caisse de pension a procédé à une analyse actuarielle et selon l'expert agréé, la Caisse se retrouve face à de grands défis. Un groupe de travail a été constitué pour analyser les mesures à prendre suite aux recommandations de l'actuaire. Par conséquent, la situation financière de la Caisse de pension exige une grande vigilance.

En conclusion de ce rapport, il convient de rappeler que les résultats favorables des comptes 2015 sont inattendus, car dus à des circonstances exceptionnelles. Cela doit nous inciter à rester vigilants même s'ils nous réjouissent tout particulièrement en cette période de morosité économique. Au nom de la CFG, je tiens à relever les efforts consentis par toutes les Directions pour maîtriser les charges et par l'ensemble du personnel au travers de sa contribution aux mesures d'économie.

La majorité de la CFG constate que les mesures d'économies mises en place il y a trois ans étaient nécessaires. Elles ont porté leurs fruits et devront continuer à le faire, sachant qu'une grande partie de ces mesures restent valables pour une durée indéterminée, alors que celles qui touchent le personnel tomberont à la fin de cette année 2016.

Quant à la démarche comptable de mise en provision des versements de la BNS pour les étaler sur les budgets futurs, la majorité de la CFG y est favorable.

Dernier point de réflexion au sein de la CFG, la fortune de l'Etat qui se monte à plus de 1,1 milliard, dont 52% est affecté. Consciente des défis futurs, la CFG a décidé de rester particulièrement attentive à son utilisation.

Mesdames, Messieurs les Députés, c'est avec ces remarques et au nom de la CFG, que je vous invite à accepter l'entrée en matière sur les comptes 2015.

**Le Commissaire.** Après les comptes 2013 qui affichaient un léger déficit et les comptes 2014 qui présentaient un léger bénéfice, nous pouvons aujourd'hui nous réjouir des comptes 2015 qui sont fort heureusement positifs avec un excédent de 24 millions de frs après provisions. Nous ne devons toutefois pas oublier le contexte dans lequel se situent les comptes 2015: les finances cantonales sont entrées depuis plusieurs

années déjà dans un contexte et une période difficiles, marqués par un fort degré d'incertitude. Malgré les mesures structurelles et d'économies, l'avenir proche s'annonce délicat. A l'instar de celui de la Confédération qui, en plus de son programme de stabilisation pour les années 2017 à 2019, prévoit désormais un nouveau programme d'économies plutôt musclé, vous l'avez entendu hier matin dans la presse. Inutile de vous préciser que les répercussions pour les cantons seront assurément négatives...

Concernant les comptes 2015, les éléments suivants sont à relever:

- > la progression des revenus de plus de 140 millions de frs due à une croissance globale des recettes fiscales et de la part exceptionnelle du bénéfice de la BNS;
- > un volume d'investissements nets qui reste élevé et qui est entièrement couvert par l'autofinancement dont le degré atteint 103,3%;
- > une parfaite maîtrise du rythme de croissance des effectifs et des charges du personnel.

A noter que l'excédent de revenus qu'affiche le résultat des comptes 2015, soit 24 millions de frs, s'est avéré nécessaire afin d'atteindre au moins le 100% d'autofinancement des investissements. Un taux inférieur à 100% aurait signifié le recours à la fortune de l'Etat.

Je tiens ici à adresser mes remerciements à mes collègues du Gouvernement et aux responsables des unités administratives qui ont contribué au respect du budget. Mes remerciements s'adressent aussi à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la fonction publique pour leur engagement et la qualité de leur travail.

Malgré les résultats positifs de ces comptes, les perspectives financières demeurent délicates et empreintes d'incertitudes marquées. Au vu des défis que nous serons amenés à relever, le Conseil d'Etat a décidé d'utiliser les excédents afin de consolider certaines provisions et en constituer de nouvelles. Il a ainsi provisionné:

- > 48,5 millions de frs pour anticiper les risques liés à une diminution éventuelle du versement relatif au bénéfice de la BNS: ce montant nous permettra d'avoir une stabilité budgétaire pour les quatre prochaines années;
- > 23 millions de frs pour limiter les effets des augmentations importantes relatives aux charges du personnel. La fin des mesures d'économies qui ont touché le personnel de l'Etat, l'augmentation prévue de la contribution de l'Etat-employeur à la Caisse de pension et les défis quant aux perspectives de cette dernière sont en effet autant d'éléments qui vont peser lourdement dans le ménage de l'Etat dans les années à venir.
- > 20 millions de frs ont également été provisionnés dans le but d'atténuer les conséquences liées aux modifications

législatives attendues découlant de la troisième Réforme de l'imposition des entreprises.

Si l'on écarte ces opérations de clôture, les charges totales des comptes sont dans la cible du budget, et ceci en grande partie grâce aux mesures d'économies décidées en 2013. La marge de manœuvre entre le budget et les comptes reste toutefois très faible. A cet égard, il est important de répéter que les revenus de 2015 sont exceptionnels. L'importante évolution du produit de l'impôt des personnes physiques ainsi que celui de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales – soit une hausse globale de 71,5 millions de frs par rapport au budget – est en partie imputable à un nombre restreint de contribuables et de sociétés: ce sont ainsi plus de 45 millions de recettes exceptionnelles qui n'ont pas été budgétisés. Quant à la manne versée par la BNS, elle s'avère pour le moins incertaine et il serait bien imprudent de la considérer comme garantie pour établir les budgets futurs. En résumé, sans les mesures d'économies et les revenus exceptionnels, les comptes 2015 n'auraient pas réussi à atteindre l'équilibre.

Selon le plan financier incluant les mesures d'économies, les finances de l'Etat demeureront fortement sous pression: pour 2017 notamment, un déficit de près de 140 millions de frs est prévu, alors qu'en 2018 ce sont quelque 147 millions de frs qui vont faire défaut. Les premières indications quant au budget 2017 confirment cette tendance, avec un déficit initial largement plus conséquent que celui prévu au plan financier. Au vu de ces considérations, le programme de mesures structurelles et d'économies accepté par le Grand Conseil à la session d'octobre 2013 a fait ses preuves et démontre encore et toujours son bien-fondé et sa nécessité.

Les sollicitations envers l'Etat sont année après année de plus en plus importantes, notamment en raison de l'évolution démographique, du vieillissement de la population et des coûts de la santé. Les perspectives économiques restent incertaines, que ce soit au chapitre de l'emploi ou de la fiscalité avec la 3<sup>e</sup> Réforme de l'imposition des entreprises.

La diminution régulière de notre part à la péréquation financière fédérale et les remises en question insistantes sur le système péréquatif lui-même par les cantons contributeurs, sont également préoccupantes.

Ces chiffres et ces évolutions prouvent une fois de plus, si besoin est, qu'il est essentiel que le Conseil d'Etat garde son cap de manière déterminée. S'il ne prévoit pas d'introduire de nouvelles mesures d'économies, le Conseil d'Etat maintient son programme décidé en 2013, à l'exception des mesures concernant le personnel qui échoient à la fin de cette année. Le Conseil d'Etat reconnaît les efforts réalisés par le personnel de l'Etat et estime juste la fin des mesures le concernant, et ceci conformément aux accords passés avec les syndicats.

Raisonné et pragmatique, le Gouvernement poursuit ainsi son objectif de relever les défis futurs auxquels le canton

devra faire face, tout en veillant à maintenir des prestations de qualité et des conditions cadres attractives pour l'économie du canton.

**Lambelet Albert** (PDC/CVP, SC). Le groupe démocrate-chrétien – bourgeois-démocratique a pris connaissance, avec une certaine réjouissance, des résultats de l'exercice 2015. Le bénéfice de fonctionnement publié représente 24 millions de frs, mais le groupe démocrate-chrétien – bourgeois-démocratique tient à souligner que cela provient principalement de certains facteurs, tels que les revenus extraordinaires, dont par exemple 48,5 millions de frs liés au bénéfice de la BNS, l'augmentation des impôts sur le revenu des personnes physiques (+35,2 millions), des impôts sur les personnes morales (+19,8 millions), et sur la fortune des personnes physiques (+9,6 millions). D'autre part, les charges sont maîtrisées puisque les comptes n'enregistrent qu'un dépassement de 3,6% par rapport au budget. Principalement les charges du personnel sont contenues dans un écart de +0,6%, alors que les autres charges enregistrent des diminutions. Le groupe démocrate-chrétien – bourgeois-démocratique tient à relever que le résultat réel s'élève à 126 millions de frs, résultat diminué par la constitution de provisions dans les domaines suivants: provision liée aux risques de la BNS, soit 48,5 millions de frs affectés dans un fonds pour lisser les revenus d'année en année dans les comptes de l'Etat; provision pour risques liés aux coûts du personnel, soit 23 millions, et provision pour les risques liés à RIE III, soit 20 millions. Le groupe salue cette politique d'anticipation de risques. Il relève également que cette année 2015 représente presque la fin des mesures d'économies touchant le personnel de l'Etat, qui a consenti à de substantiels efforts et nous l'en remercions. Ces mesures d'économies, pragmatiques et symétriques dans les efforts, ont permis en trois ans de rétablir une situation financière saine. Nous relevons encore que les investissements bruts représentent 164 millions de frs, dont il faut retrancher 37,7 millions de recettes; les investissements nets s'élèvent à 126,7 millions de frs. Les principaux secteurs d'investissement sont le domaine routier pour 39,6 millions et la construction de bâtiments pour 63 millions de frs.

Nous nous plaignons à relever que le coefficient d'autofinancement dépasse les 100% pour s'établir à 103,3%. L'ensemble des investissements ont pu être autofinancés, laissant même un reliquat de 4,2 millions de frs. La politique mise en œuvre depuis ces trois dernières années a permis au Conseil d'Etat d'établir cet équilibre à 100% d'autofinancement pour les investissements. Nous nous en réjouissons. Le groupe réitère sa remarque concernant la fortune de l'Etat, qui s'élève à 1,127 milliard. A savoir, comme nous l'avons déjà préconisé, développer une véritable stratégie en matière d'investissements dans les domaines suivants: développement des infrastructures publiques, tant culturelles et sportives que dans les domaines des transports publics et de la formation à tous les niveaux, car le développement économique futur de notre canton en dépend. Il s'agit de miser sur une véri-

table stratégie de retour sur investissements. Nous pouvons qu'être gagnants de ce principe.

Le recours au prélèvement sur la fortune, véritable bas de laine béni pour notre canton, doit être envisagé afin de réaliser les investissements nécessaires à notre économie. En fin de compte, le groupe démocrate-chrétien est satisfait des comptes 2015 présentés ainsi que des mesures d'économies qui ne représentent plus qu'un lointain souvenir. Nous remercions le Conseil d'Etat pour la bonne tenue des comptes et le respect du budget et c'est à l'unanimité que le groupe démocrate-chrétien – bourgeois-démocratique votera l'entrée en matière.

**Peiry Stéphane** (*UDC/SVP, FV*). Le groupe de l'Union démocratique du centre a pris connaissance avec satisfaction du résultat des comptes 2015 présentant un excédent de revenus de 24 millions. Si nos félicitations vont au Conseil d'Etat et en particulier à la Direction des finances pour la bonne maîtrise des charges, nos remerciements quant à eux vont d'abord et avant tout aux contribuables fribourgeois.

En effet, ce bon résultat est atteint grâce aux contribuables qui, rappelons-le, ont versé près de 72 millions de revenus fiscaux supplémentaires par rapport au budget. La BNS y contribue aussi largement grâce au versement d'un dividende de 48 millions et à cet effet, notre groupe soutient la politique d'affectation de recettes extraordinaires à des provisions spécifiques, dont les 48 millions attribués à la provision pour risques sur bénéfice de la BNS. Il faut néanmoins souligner que l'évolution exceptionnelle de ces revenus fiscaux est l'effet d'un nombre très restreint de contribuables et ceci aussi bien pour les personnes physiques que pour les personnes morales, comme le relève le message aux pages 40 et 41. En plus pour les personnes physiques, les montants versés en 2015 reposent pour l'essentiel sur la base de taxation relative au revenu 2014 et pour les sociétés, même sur des bénéfices réalisés en 2013. 2013 et 2014 ont été des années fastes économiquement parlant et il n'est dès lors pas certain que les bénéfices réalisés par les entreprises en 2015 permettent de voir l'avenir en rose.

Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil ont eu raison de prendre et de voter les mesures d'économies en 2013. Ces mesures d'économies prendront fin pour le personnel de l'Etat à la fin de l'année. C'est aussi l'occasion de remercier ici toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'Etat pour leur contribution importante aux efforts d'économies. Partant, il est légitime d'abandonner ces mesures comme l'a promis le Conseil d'Etat. Mais n'oublions pas que les autres mesures, en particulier fiscales avec l'augmentation des valeurs locatives, elles, subsistent. Ces mesures ont permis globalement la maîtrise des charges, mais lorsque l'on regarde les choses dans les détails, il faut être un peu plus nuancé. A commencer par l'augmentation des équivalents plein-temps: +67 en tout, dont 55,7 pour l'enseignement. Ces nouveaux postes dans l'enseignement ont toujours été justifiés par la croissance démo-

graphique. Or dans notre canton, cette croissance connaît semble-t-il un inversement de tendance assez marqué. Si cela devait se confirmer ces prochaines années, nous devrions alors aussi constater logiquement une diminution des postes dans l'enseignement. Quant aux nouveaux postes dans l'administration, +14,2, ils sont évidemment tous justifiés, mais leur nombre est en contradiction avec la volonté affichée du Conseil d'Etat de n'augmenter qu'un poste par Direction. C'est là qu'on voit que les mesures structurelles font toujours défaut. Avec de telles mesures, on devrait pouvoir fournir les mêmes prestations sans augmenter les effectifs. En outre, les mesures structurelles sont inévitables lorsqu'on prend connaissance des résultats attendus en 2017 et 2018: selon le plan financier, 140 millions de déficit par année.

Maintenant la grande question d'actualité est: que fait-on avec une fortune de près de 1,2 milliard. Ce qui est certain pour le groupe de l'Union démocratique du centre, c'est qu'il n'y a pas lieu de faire des dépenses d'investissements si ceux-ci ne sont pas utiles. Mais des dépenses d'investissements utiles, il n'en manque pas, à commencer en matière d'infrastructures routières et de mobilité. A titre d'exemple, je peux citer la route Marly-Matran, mais tous les districts ont des besoins d'investissements routiers similaires. Selon une enquête menée par la Chambre de commerce auprès des entrepreneurs sarinois, le manque d'infrastructures routières est le problème aigu dans l'agglomération fribourgeoise et le gros point noir en matière de développement économique. Les investissements dans ces infrastructures seraient bienvenus et utiles à l'ensemble de la population. Enfin et encore une fois, on invite le Conseil d'Etat à aller de l'avant avec la réforme de l'imposition des entreprises. Fribourg ne peut pas faire cavalier seul, sa très bonne santé financière lui permettrait au contraire d'avoir une attitude proactive et compétitive par rapport à nos voisins directs. Avec ces considérations, le groupe de l'Union démocratique du centre entre en matière sur ces comptes 2015.

**Thomet René** (*PS/SP, SC*). Le groupe socialiste a pris connaissance avec un sentiment mitigé du résultat des comptes 2015. Satisfaction et félicitations au Conseil d'Etat et surtout aux employés de la fonction publique pour la maîtrise des dépenses prévues au budget. Mais insatisfaction, voir désaccord concernant la gestion des deniers publics. Certes, le résultat positif des comptes 2015 provient de recettes extraordinaires émanant principalement de la part au bénéfice de la BNS pour 48,5 millions et de la fiscalité pour 45 millions. Le Conseil d'Etat en a profité pour effectuer des opérations de clôture à hauteur de 102 millions.

Si le groupe socialiste ne trouve rien à redire sur les montants prévus pour les engagements imminents, il se pose des questions concernant les autres provisions constituées. Le Conseil d'Etat développe une stratégie liée à la part au bénéfice de la BNS permettant de compter sur un apport annuel de quelque 20 à 25 millions, démontrant en cela l'importance

de cette source financière externe pour les comptes de l'Etat. Le Conseil d'Etat constitue une provision pour les risques dus aux adaptations législatives à venir concernant la RIE III de 20 millions. Seule stratégie dans ce domaine, l'effet d'annonce d'un taux particulièrement bas, sans connaître les incidences des décisions fédérales qui risquent bien d'être encore plus préjudiciables que prévu pour le canton, nécessite qu'on fasse des provisions. On a l'impression dans ce domaine que la stratégie du Conseil d'Etat consiste à rechercher la compensation du manque à gagner et que nous sommes bien loin d'un accord à la vaudoise. Je sais que la comparaison est rude, M. le Ministre des finances.

Autre risque identifié par le Conseil d'Etat, la fin des mesures structurelles d'économies concernant le personnel. Le Conseil d'Etat prévoit 23 millions pour le retour à la normale. Les promesses faites au moment des propositions de mesures comprenaient la suppression de ces mesures au moment d'un retour à meilleure fortune au sens propre et au sens figuré. Le personnel de l'Etat constate que 126 millions ne justifient pas le respect de cet engagement. Il apprécie. De plus, plus que l'effort financier consenti, le personnel subit avec grande difficulté la pression occasionnée par le blocage des postes, le non-remplacement de personnes malades, voire des périodes de vacances entre le départ d'un collaborateur et son remplacement.

Enfin, le Conseil d'Etat ajoute 24 millions à une fortune non affectée qui a juste la particularité de ne pas perdre de valeur. Mais toujours aucune perspective, aucune stratégie pour l'utilisation de ces quelque 550 millions. On pourrait investir à des taux extraordinairement bas, on fait grossir une fortune qui ne sert à rien. On n'a toujours pas appliqué la disposition constitutionnelle prévoyant des prestations complémentaires pour les familles. On n'a pas les moyens de mettre en vigueur un concept de soins palliatifs qui concerne toute la population. On a une justice engorgée qui, sans moyens supplémentaires, va mener tout droit vers des dénis de justice. On ne peut pas vouloir conserver le record d'augmentation de la population et ignorer l'augmentation des services existants à la population, je dis bien des services existants, sans en rajouter.

Le groupe socialiste attend enfin une stratégie et une vision concernant l'utilisation de cette fortune. Il s'attend aussi à ce qu'on évalue tout ce qui va coûter plus cher plus tard si on ne fait rien dès maintenant. Sortons de temps en temps de la politique comptable pour développer une politique de projets. Notre fortune de 1,127 milliard nous le permet. Avec ces considérations, le groupe socialiste entre en matière sur les comptes 2015.

**Chassot Claude** (ACG/MLB, SC). A l'instar des autres groupes parlementaires, il est évident que le groupe Alliance centre gauche est ravi de prendre connaissance des résultats des comptes pour l'année 2015. Cette satisfaction a cependant été précédée d'un étonnement des plus fondés car, à

l'élaboration du budget, vous nous prédisiez, Monsieur le Commissaire du Gouvernement, une issue peu rassurante imprégnée de la crainte ou de la prudence qui vous caractérisent depuis que vous tenez les cordons de la bourse cantonale. Comme une grande partie des groupes parlementaires qui se sont déjà exprimés, je ne vais pas reprendre la multitude des chiffres déjà cités, mais mettre en exergue ceux qui ont particulièrement retenu l'attention de mes collègues du groupe Alliance centre gauche.

Notre groupe salue bien entendu le fait que les charges de fonctionnement ont été maîtrisées, notamment pour le personnel, signe de sécurité malgré tout pour l'ensemble des salariés de la fonction publique. L'Etat de Fribourg demeure donc un employeur important. A côté de cela, il joue également le rôle important d'investisseur. Malgré un montant en recul par rapport aux années 2013 et 2014, on note une somme avoisinant les 110 millions de frs aux investissements propres.

La fiscalité cantonale, durant l'année écoulée, a eu le vent en poupe. Dans les neuf secteurs qui la composent, cinq accusent des rentrées supplémentaires, avec un pic concernant les impôts directs sur les personnes physiques, avec +53 millions de frs.

Les droits de mutation, quant à eux, sont les seuls à régresser avec -5,4 millions de frs. Le fléchissement de ce secteur n'est pas rassurant à plus d'un titre et serait peut-être un signal d'alarme pour un canton où la gestion des terrains à bâtir, notamment, est un enjeu de taille. Il est vrai que les prix de l'immobilier, en comparaison de ceux pratiqués chez nos voisins, sont attractifs. Tant mieux ou hélas. Si notre canton n'aspire finalement que des contribuables avec des revenus peu conséquents, ce n'est pas ce qu'il y a de mieux, car c'est à l'Etat qu'il appartient en définitive d'essayer les plâtres de cette situation, par la mise en place des infrastructures qui doivent suivre l'ascenseur de la démographie. Si le canton devient riche d'écoles de tous ordres, il faudrait souhaiter un retour sur investissements, bien entendu légitime et espéré, qui puisse faire bénéficier notre population tout entière d'entreprises à forte valeur ajoutée notamment. En attendant, le Conseil d'Etat joue la prudence en versant notamment 102 millions de frs aux réserves ciblées sur quatre secteurs, dont l'un doté de 23 millions de frs qui concerne les risques liés aux coûts du personnel.

Le canton n'a pas de dettes. Il a une fortune intéressante, dont une partie a un destin semble-t-il déjà tout tracé. Avec un peu plus de 300 000 personnes à son bord, le navire «Fribourg» compte un montant d'environ 3750 frs par passager. Sera-t-il suffisant pour affronter un avenir avec le vent des sollicitations toujours plus conséquentes et une économie qui subit malgré tout les aléas du franc fort? Ou pour affronter une solidarité confédérale qui tousse, avec une péréquation financière parfois négociée – ce n'est pas Fribourg qui pourra s'en passer – et, dans le futur, les conséquences de la refonte de la fisca-

lité des entreprises? La RIE III cache une divergence de vue entre le Conseil fédéral et les Chambres, dont les éventuelles décisions pourraient aggraver l'avenir financier du canton qui, semble-t-il, perdrait dans l'affaire environ 40 millions de frs. Ce sont les renseignements que nous avons pu obtenir.

Il est clair que pour ce qui est des choix à effectuer dans le cadre de cette fortune, les avis divergent selon nos sensibilités politiques et j'ai porté une écoute attentive à celui de mon collègue Thomet que je soutiens.

Alors certes, les comptes 2015 sont bons, mais, à y regarder de près, ils dépendent d'éléments pour le moins fragiles et qui ne sont pas garantis. La politique des investissements sera plus risquée et il faudra viser juste.

Chers collègues, ne serait-il pas temps de se mettre à jour, de prendre une fois le taureau par les cornes pour se doter enfin d'un centre fort, digne de ce nom, en mettant notamment des moyens financiers pour un Grand Fribourg musclé, dans lequel il faut investir? A titre personnel, je dirais: «arrêtons de gigoter avec un fonds de fusion à hauteur de 50 millions de frs! On ne part pas avec une arbalète pour chasser des éléphants.

**Le Président.** Monsieur le Député, vous avez terminé votre temps. Je vois que l'appel à la solidarité du banc, pour observer les lumières et les clignotements, ne fonctionne pas. Je vous rappelle d'essayer de le faire.

**Emonet Gaétan (PS/SP, VE).** Je déclare mes liens d'intérêts: je suis enseignant et engagé dans les associations professionnelles du personnel. Rassurez-vous, mon intervention ne portera pas sur la grogne générale du personnel de l'Etat, suite à l'annonce des chiffres que nous traitons durant cette session. Les sacrifices financiers acceptés en 2013, évoqués par mon collègue René Thomet, ont permis, pour une grande part, à ce bénéfice. Je souhaite développer deux autres points, avec les conséquences non négligeables, introduits dans le programme accepté ici en octobre 2013.

Tout d'abord, chers et chères collègues, quelles sont les conséquences de la mesure d'économie demandant de contenir le nombre de postes dans l'administration et à le limiter à un poste par Direction? Selon les projections, le gain financier pour 2015 a été estimé à près de 8,2 millions de frs. Très bien, mais dans de nombreux domaines, on constate un manque croissant, criant et dommageable de personnel. Cette limitation porte atteinte clairement à la qualité des prestations du service public en faveur de la population fribourgeoise. Avec un personnel submergé, surchargé, à bout de souffle pour de nombreux collaborateurs, parant au plus pressé, n'étant plus remplacé en cas d'absence ou même de congé de longue durée, usant leur santé afin de remplir leurs tâches avec le professionnalisme qu'on leur reconnaît, les dégâts collatéraux de cette mesure sont plus graves qu'on ne peut l'imaginer. Peut-être plus important que l'aspect salarial, les conditions de travail du personnel se dégradent, certaines prestations ne pou-

vant plus être offertes aux Fribourgeois et aux Fribourgeoises. Monsieur le Commissaire du Gouvernement, il serait temps de mettre en place une vraie politique du personnel dans ce canton. Ce n'est pas en procédant à une limitation linéaire, ni en demandant des compensations internes voire interdépartements, que l'on arrivera à maintenir la qualité des prestations de l'administration, réputée comme l'une des meilleures de la Suisse. Une analyse des besoins véritables, mise en relation avec l'augmentation démographique, doit être faite. Je déposerai prochainement un instrument parlementaire demandant cette analyse, afin de mener une réflexion sur une vraie politique du personnel, moins dogmatique, mais avec une vision pour l'avenir de notre canton.

Deuxième point: Je tiens à relever les efforts de la population fribourgeoise. Pour une certaine frange de cette population, les efforts ont été plus conséquents que pour d'autres et les sacrifices ont pu être diversement ressentis. Le gel de la déduction pour les primes d'assurance-maladie, l'augmentation de l'impôt sur les chiens par exemple et de nombreuses «contributions des usagers», traduites par des augmentations des participations, une adaptation des prix de certaines prestations et l'introduction de taxes, ont permis des revenus subséquents. C'est toute une population qui a été sollicitée une fois, deux fois, trois fois, voire quatre fois, pour équilibrer des comptes, pardon, pour permettre le bénéfice annoncé et une augmentation de la fortune qui atteint des sommets. Ces chiffres qui donnent le tournis ont provoqué des réactions auprès de plusieurs citoyens que j'ai rencontrés, qui se sentent aussi pris pour des «vaches à lait» et qui attendent aussi un retour sur investissement, pas uniquement des réserves qui vont atteindre des records et qui ne sont, pour une grande partie, pas affectées. On devrait se réjouir de cette situation financière, mais celle-ci attise le mécontentement et attise les ambitions de certains pour mettre le grappin sur la fortune non affectée. La politique du personnel en souffre et la population fribourgeoise ne comprend pas la politique financière de notre canton. Le compte est bon.

**Vonlanthen Rudolf (PLR/FDP, SE).** Ich gratuliere dem Staatsrat, insbesondere dem umsichtigen, fleissigen Finanzminister, für den guten Rechnungsabschluss 2015.

Dieses ausgezeichnete Resultat ist nicht selbstverständlich, waren doch in einigen Direktionen massive Budgetüberschreitungen zu verzeichnen. Die vorliegende Staatsrechnung zeigt einmal mehr auf, dass der Kanton Freiburg kein Einnahmeproblem hat – die Einnahmen steigen nämlich stetig –, sondern dass unsere Schwäche bei der Ausgabenpolitik zu suchen ist. So ist es unbestritten – und da braucht man kein Gewerkschaftler zu sein –, dass die Sparopfer, welche das Staatspersonal vollbracht hat, rückgängig gemacht werden.

Hingegen sind auch die Erhöhungen bei den Einnahmen, die im Sinne des Sparprogrammes gemacht wurden, nach unten zu korrigieren. So ist zum Beispiel der Mietwert der eigenen

Wohnung, der Eigenmietwert, wiederum mindestens auf das alte Niveau herabzusetzen oder gar zu streichen. In Folge der historisch tiefen Hypothekarzinsen sind, ohne etwas zu unternehmen, dem Staat grosse Steuererträge zugeflossen, da der Hausbesitzer viel weniger Hypothekarzinsen abziehen konnte.

In diesem Sinne bitte ich den Finanzminister, auch für die treuen Steuerzahlerinnen und Steuerzahler etwas zu tun.

**Castella Didier** (PLR/FDP, GR). Après une année 2014 déficitaire, les comptes 2015 du canton de Fribourg bouclent sur un bénéfice. Heureux résultat face aux nombreux défis qu'attend notre canton, notamment l'indispensable réforme de la fiscalité des entreprises. Heureux résultat face à l'épée de Damoclès que constituait le risque d'un deuxième programme d'économies, déjà annoncé par le Conseil d'Etat. Heureux canton, devrions-nous dire. Eh bien non! Etonnamment, cette manne pourtant bienvenue a été saluée par une salve d'attaques que je qualifierai gentiment de surprises. Le groupe libéral-radical dénonce, dans ce sens, l'attitude du parti socialiste qui, après avoir orchestré la fuite de données confidentielles, s'appuie sur celles-ci pour communiquer de manière univoque sur les comptes de l'Etat. Ceci contribue à la dégradation du climat politique, qui ne sert en rien le bien commun, mais relève de la pure stratégie électorale. Alors que l'argent semble leur brûler les doigts, ils oublient, dans leur communiqué, de dire que ces bons résultats proviennent de revenus exceptionnels sortis de la poche du contribuable fribourgeois. Certes, les employés y ont contribué et méritent votre reconnaissance. Rappelons toutefois que malgré les restrictions, le pouvoir d'achat a augmenté grâce à la déflation enregistrée ces dernières années, déflation qui entre autres a obligé les entreprises à mener aussi des politiques salariales restrictives, qui touchent là également les salariés les moins bien lotis, ceux qui ne bénéficient pas des prestations de l'Etat, mais participent également aux efforts financiers.

Je tiens à dire, en tant qu'employé de collectivité publique, que je revendique – oui cela peut m'arriver – une solidarité avec les travailleurs du secteur privé. Je pense en effet, dans un souci d'équité, que le niveau des salaires versés par les cantons, en comparaison intercantonale, en comparaison avec le secteur privé, doit rester attractif sans toutefois créer une inéquité trop flagrante.

Le groupe libéral-radical pense que le juste équilibre entre exemplarité et équité doit être l'objectif de la politique du personnel de notre canton.

Enfin et surtout, n'oublions pas que cette embellie risque fort d'être provisoire et trop courte. En effet, malgré les mesures prises, nous devons constater que les dépenses dans le secteur de la santé et du social augmentent de manière importante et que cela n'est pas près de s'arrêter. S'il est nécessaire de rester attentif aux charges du canton, le groupe libéral-radical ne souhaite pas se contenter d'être le gardien du temple. Dans l'intérêt de la population fribourgeoise, des générations

futures et de nos employés, il faut développer une vision à long terme. N'est-il pas temps de profiter de cette embellie pour assainir de manière durable notre Caisse de prévoyance qui, d'après les experts, n'est plus en si bon état? N'est-il pas urgent d'accélérer la réforme de l'imposition des entreprises? Pour rappel, celle-ci est nécessaire et imposée dans un contexte international et intercantonal contraignant en matière de politique fiscale. Dès lors, si le canton de Fribourg veut rester un tant soit peu attractif pour l'emploi, il doit s'y atteler sans tarder et ne point attendre 2019.

A l'heure des intérêts négatifs et face à la part de la fortune non affectée, le canton de Fribourg doit réfléchir à une politique d'investissement qui privilégie l'emploi, la prospérité, la qualité des services et des infrastructures, pour le bien de ses citoyens, de ses employés et de ses entreprises. En cela, le groupe libéral-radical demande au Conseil d'Etat de pratiquer une vraie politique foncière active, en investissant dans les terrains stratégiques au développement du canton.

Enfin, nous rappelons que le contribuable et le propriétaire immobilier fribourgeois sont largement taxés et que, malheureusement, notre canton figure en queue de peloton en matière d'attractivité fiscale, ce qui encourage bien évidemment la fuite de revenus au détriment du bon fonctionnement de notre canton.

Avec ces considérations, le groupe libéral-radical entre en matière sur les comptes 2015.

**Thévoz Laurent** (ACG/MLB, SC). Ce qui m'amène à intervenir, c'est mon souci dit et répété de la non-convergence entre l'accroissement démographique et l'évolution des dépenses publiques. Vous vous souvenez probablement, dans les années 1960–1970, le canton souffrait d'un besoin de rattrapage qui était le résultat de décennies de fermeture du canton à la modernité et à l'industrialisation. Que se passe-t-il avec les mesures d'économies en phase de croissance démographique? En fait, on n'économise rien. On diffère les dépenses. Les dépenses, on devra les faire tôt ou tard, soit parce qu'on devra réparer ce qu'on n'a pas pu anticiper par la prévention, soit parce que les prestations qu'on n'aura pas servies finiront quand même par devoir être offertes aux gens. Donc, cette tendance à économiser lors d'une croissance des besoins de la population conduit à ce que nous nous créons nous-mêmes, tout seuls, un futur besoin de rattrapage. Tôt ou tard on devra y passer. Donc, ce n'est pas la vision que j'ai de l'exercice du gouvernement. On dit, selon le fameux adage, que «gouverner c'est prévoir»; je pense qu'à part équilibrer annuellement les comptes – ce qu'il faut faire –, une vision trop étroite des finances publiques conduit en fait seulement à des déséquilibres de développement. L'équilibre financier a comme coût le déséquilibre du développement. Donc, les appels au développement d'une vision du canton, qui soit ambitieuse et ouverte sur le futur, je les soutiens et les partage complètement.



Je donne un exemple: il y a une revue, que vous recevez comme moi, des administrations publiques romandes qui recense les grands chantiers de la Suisse romande. Depuis plusieurs numéros, je n'ai pas vu un seul chantier fribourgeois. Il y en a dans le Jura, en Valais, à Neuchâtel, dans le croissant lémanique, mais aucun dans le canton de Fribourg. Je pense que ça, ce n'est pas une vision du futur; ce n'est pas comme ça qu'on peut offrir des conditions de vie agréables à nos citoyens et conserver l'attractivité du canton.

**La Rapporteuse générale.** Je remercie les différents intervenants pour leurs remarques et constate que l'entrée en matière n'est pas combattue. Je constate également que plusieurs ont relevé que c'est grâce aux contribuables fribourgeois, en partie en tout cas, que les comptes sont significativement positifs pour 2015. L'effort consenti par les employés de l'Etat par leur contribution aux mesures d'économies a été salué à plusieurs reprises. Les interventions peuvent se résumer comme suit: prioritairement appel est fait au Conseil d'Etat à investir dans les infrastructures, à utiliser la fortune non affectée, à établir une stratégie avec une vraie politique d'investissement; demande est faite d'un retour sur investissement avec comme exemple, notamment, la politique foncière active. Il a également été question de la suppression des mesures d'économies qui touchent le personnel, en cas de retour à meilleure fortune, ainsi que du gel du personnel qui pose problème dans l'administration.

Plusieurs s'interrogent sur la réforme de la fiscalité des entreprises et ses incidences.

Enfin, un appel est lancé pour soutenir un centre cantonal fort, revoir les valeurs locatives et pour terminer, ne pas opposer les employés de l'Etat à ceux du secteur privé qui ont aussi contribué à ces bons résultats. Voilà ce que j'ai à dire au terme de cette entrée en matière.

**Le Commissaire.** Permettez-moi tout d'abord de remercier l'ensemble des intervenants qui entrent en matière, au nom de leur groupe, sur les comptes avec beaucoup de félicitations, mais aussi avec des critiques. Je peux en comprendre certaines, mais c'est à nous d'y répondre pour essayer d'enlever toute ambiguïté.

Tout d'abord, je partage l'avis exprimé par certains d'entre vous: on peut remercier l'ensemble des contribuables de ce canton, qui ont permis ce résultat. Ça me paraît important de le relever. C'est un résultat exceptionnel, mais je veux quand même rappeler que sur les 126 millions, ce sont 96 millions qui n'ont pas été budgétisés: la BNS, soit 48,5 millions, qui n'ont pas été budgétisés, l'impôt des personnes physiques et des personnes morales, pour 45 millions. Il s'agit de quelques cas, tant concernant les personnes physiques que les personnes morales. Et puis, la Banque cantonale nous a versé 3 millions que nous avons négociés, 3 millions supplémentaires par rapport à ce qui était prévu au budget. Si vous enlevez ces éléments, vous êtes à 0,8% du budget. C'est ça la réalité et c'est ça

qu'il faut retenir. Après, nous avons fait des provisions et là, j'ai constaté quelques remarques sur lesquelles je vais revenir.

Tout d'abord, M. le Député Thomet, moyennement satisfait – je ne sais plus les termes qu'il a utilisés –, a parlé en termes de gestion, BNS, RIE III. Concernant la BNS, j'ai eu l'occasion d'expliquer au nom du Gouvernement dans le cadre du budget, que tout ce qui arrive de la BNS aujourd'hui, nous le mettons dans un fonds, ce qui nous permet d'avoir une stabilité budgétaire pour ces prochaines années. Nous avons l'assurance, l'argent est là dans le fonds et nous le prélevons. Je pense que cela a été reconnu par l'ensemble des partis et par la Commission des finances et de gestion. Je pense que le Gouvernement a pris une excellente décision.

Concernant les provisions pour la réforme de l'imposition des entreprises: dans un sens on nous dit qu'on ne va pas assez vite, dans un autre qu'on va trop vite parce qu'on ne connaît pas. Le Conseil d'Etat a adopté une stratégie. Concernant celle-ci, j'aurai l'occasion, avec la présidente du Gouvernement, de faire la tournée des districts pour aller l'expliquer aux édiles communaux, ceci à partir du 26 mai sauf erreur, pour démontrer, en jouant la transparence, les enjeux de cette réforme, respectivement les conséquences financières. Les comptes nous ont permis de faire des réserves et cela évitera des conséquences sur les prestations de l'Etat. Je crois que c'est important de le dire. Je rappelle quand même que, toutes ces dernières années, c'est l'impôt des personnes morales qui a permis quand même de subvenir au dépassement dans certains secteurs. C'est une chance que nous ayons les personnes morales pour amener cette manne. Depuis 2003 jusqu'en 2015, c'est une augmentation de 6,8% par année. Certains disent que les dépenses de l'Etat augmentent beaucoup, eh bien là les personnes morales nous amènent de la manne pour assumer les tâches de l'Etat. C'est le rôle du Gouvernement. A ceux qui disent que «gouverner c'est prévoir», je réponds que nous gouvernons et nous prévoyons l'avenir dans ce domaine-là, parce que si nous n'assumons pas nos responsabilités, ça nous coûtera beaucoup plus cher.

Ensuite, on parle de montants affectés ou pas; j'y reviendrai dans les investissements.

Je veux en venir maintenant au personnel. Il est vrai que le personnel a fait des efforts et d'ailleurs M. le Député Emonet – je le côtoie assez souvent dans le cadre de l'association qu'il représente, la FEDE – n'est pas intervenu sur les mesures, mais d'autres sont intervenus. Lui a parlé, avec d'autres, du blocage du personnel. J'aimerais rappeler qu'il n'y a pas de blocage du personnel. Vous pouvez vérifier, aux comptes 2015, nous avons ... Certains ont dit que nous avons bloqué le personnel dans l'administration. Je dois m'élever en faux. Nous avons créé dans les comptes 2015, 67 postes. D'une manière globale, 55,7 dans l'enseignement et 14,2 dans l'administration. On vous démontre ainsi que nous n'avons pas de blocage de personnel. De plus, le Conseil d'Etat assume ses responsabilités, cela a été dit dans le cadre du budget, puisqu'il a débloqué

un montant pour une cellule judiciaire itinérante, pour un montant de 400 000 frs, pour une période de trois ans. Donc, on démontre que nous assumons nos responsabilités.

Pourquoi avons-nous fait un programme de mesures d'économies en 2013? Vous l'avez vu dans la presse. Tout d'abord, j'aimerais juste rappeler que si l'indice des prix était de 100 en 2008, il est en-dessous de 100 en 2015. Actuellement, les salaires de l'Etat sont basés sur l'indice 2010 à 109.6. Aujourd'hui, on est entre 106 et 107; on a une amélioration du pouvoir d'achat de 2,6%. C'est important de le rappeler. De 2008 à 2012, on a constaté que les subventions nettes prenaient l'ascenseur, que les charges salariales aussi, mais par contre que la fiscalité se stabilisait. Vous avez tous vu ce graphique dans la presse aujourd'hui. La politique menée par le Gouvernement et acceptée par le Grand Conseil 2013 a vu que le ciseau s'ouvrait et qu'aujourd'hui c'est la pince qui se resserre. Je crois que là on a démontré que ces mesures étaient nécessaires.

Concernant le personnel, c'est juste que nous avons prévu sur trois ans. Je peux vous dire que dans les discussions que nous avons eues avec les syndicats, en particulier la FEDE, dans un cadre de partenariat social – et j'insiste là-dessus –, il n'a jamais été question d'un remboursement en faveur du personnel tel que revendiqué. Par contre, la garantie a été donnée que nous créerions un fonds. C'est moi-même qui l'ai fait, je l'ai présenté au Conseil d'Etat, qui l'a accepté. Nous avons tenu nos promesses.

Un accord a été trouvé entre tous en 2013, il faut le rappeler. Tout d'abord entre les communes et l'Etat, où je relève l'ouverture des communes pour trouver des solutions – l'Association a fait un énorme travail; puis l'accord avec les institutions et le personnel, la FEDE, l'organisation faïtière et autres. Ces mesures d'économies sont indissociables et ne sauraient être rompues unilatéralement au profit d'un seul partenaire. Si tel n'était pas le cas, des revendications – et j'en ai entendu quelques-unes afférentes aux ristournes et aux mesures compensatoires – pourraient bien évidemment également venir de la part des autres parties concernées. Certains d'entre vous l'ont relevé, il y a l'impôt sur les valeurs locatives, l'impôt sur les véhicules, l'impôt sur les chiens et toute autre mesure. Je crois que c'est important de le dire.

Le Conseil d'Etat vous rappelle aussi qu'il y a eu beaucoup de programmes d'économies. J'en ai vécu déjà en tout cas cinq dans ma carrière de député et le dernier date de 2004, sauf erreur de ma part. Eh bien après 2004, les années suivantes – c'était la dernière législature – le gouvernement a pris des mesures en faveur du personnel, à savoir – je vous dis quelques éléments de tête – cinq semaines de vacances et six semaines à partir de 58 ans. J'y ajoute l'introduction du congé payé de paternité de cinq jours! Entre 2008 et 2012, nous en avons eu les moyens et, heureusement, nous avons donné au personnel 2,2% supplémentaires. C'était mérité, parce qu'on avait des moyens, parce qu'il y avait déjà eu des programmes

touchant le personnel et le gouvernement l'a reconnu. Vous l'avez accepté. On l'a mis dans les budgets. Nous avons introduit la flexibilité du temps de travail, la flexibilisation de la retraite de 58 à 65 ans.

Aujourd'hui, ce n'est pas que le Conseil d'Etat ne reconnaît pas le travail des collaboratrices et des collaborateurs. Vous avez accepté un budget. Le Gouvernement ne peut pas dire aujourd'hui qu'il arrête les mesures, il faut être conséquent. En politique, vous savez que faire volte-face, c'est le pire que vous puissiez faire. Je crois qu'il faut avoir une ligne et ensuite, si l'on constate que la situation s'améliore, on verra dans les budgets futurs, notamment le budget 2017. Cela, je vous le dis au nom du gouvernement, eh bien, comme il l'a fait par le passé, si le budget le permet, si les conditions le permettent, nous examinerons et nous entrerons en discussion avec les organisations faïtières, avec les syndicats, pour voir dans quelle mesure on pourrait – je dis bien au conditionnel parce que, aujourd'hui, j'ai dit les chiffres du plan financier et du budget – mais si on peut le faire, on le fera. C'est dans ce sens que nous avons d'ailleurs répondu à l'organisation faïtière. Le Conseil d'Etat est prêt à discuter avec les organisations faïtières pour voir si on peut améliorer la situation.

Ensuite, vous avez parlé de la fiscalité. C'est vrai et je confirme que nous sommes mal placés. Mal placés au niveau de la fortune, on est vraiment en queue de peloton. Nous sommes chers et cela n'incite pas les fortunes à venir chez nous. Je peux vous donner encore d'autres éléments. Les prestations en capital, on est vraiment les derniers de Suisse! Après, les personnes physiques avec enfants, on a amélioré la situation mais quelque chose reste à faire.

Pour vous dire très honnêtement, il est exclu pour moi d'entamer ou de faire des promesses aujourd'hui concernant une baisse de la fiscalité. Le gouvernement l'a dit en début de législature, la priorité, c'est la réforme de l'imposition des entreprises. Ensuite, si l'économie s'améliore – ce n'est pas le cas aujourd'hui – on verra ce qu'on peut faire, mais aujourd'hui, la priorité, c'est la réforme de l'imposition des entreprises. Et à ceux qui la critiquent aujourd'hui, je donne rendez-vous cet automne lorsqu'on mettra le projet en consultation. Nous aurons l'occasion d'exposer la situation et de démontrer le travail qui sera réalisé, travail en discussion aujourd'hui avec les services de l'Etat, avec le patronat. Je suis persuadé que nous arriverons avec une bonne solution.

Je vais terminer par les investissements. Je crois que c'est ce que vous avez le plus relevé. Le Gouvernement partage les avis qu'il faut investir, mais investir dans des infrastructures nécessaires au canton. J'ai bien entendu M. le Député Thévoz dire qu'il ne faut pas retenir cet argent. Oui, vous avez raison, M. le Député Thévoz, mais investir la fortune dans des investissements pas utilisés ou pour le fonctionnement, c'est le début de la fin. Je pense et je suis sûr qu'on est d'accord. Après, il faut décider ce que sont les investissements.

Je veux quand même vous donner une explication sur les investissements. Entre 2006 et 2011, le canton a investi 210 millions bruts par année. Pour cette période 2012–2016, nous sommes à 176 millions. J'ai bien dit bruts! Si je prends les investissements nets, parce que les subventions pour les routes, par exemple, diminuent, la moyenne des investissements 2006–2015 de l'Etat est à 121 millions. Nous sommes à 126 millions d'investissements nets en 2015. Donc, l'Etat investit. Je peux vous dire que les projets sont nombreux.

Vous avez parlé d'investir dans le centre cantonal pour avoir un centre cantonal fort. Je crois en outre que M. le Député Peiry a parlé de la liaison Marly-Matran. Oui, c'est un investissement qui devra être fait pour le centre cantonal fort. D'ailleurs, le gouvernement en a discuté dernièrement, il y a la Umfahungstrasse Düdingen, qui devra venir un jour. Le projet est dans le pipeline. Vous le verrez prochainement, le gouvernement viendra, par l'intermédiaire du Directeur des travaux publics, probablement avec plusieurs projets routiers. Il y a celui pour lequel vous avez déjà voté le crédit d'études, le pont à Givisiez. D'autres projets viendront. Mais pour le gouvernement, il faut être cohérent. Pour moi, la politique de la mobilité passe par une explication et une discussion en plenum. On ne peut pas dire que l'on fait des projets routiers, puis des projets de mobilité douce et ensuite des projets de transports publics. Il faut une coordination entre l'ensemble de ces projets. C'est ce à quoi le Gouvernement s'attelle pour présenter des projets d'investissements pour l'avenir.

Voilà, j'espère que j'ai eu l'occasion de répondre à toutes les questions, respectivement aux critiques. Encore une fois, je vous remercie d'être entrés en matière. Vous constatez, avec les explications données, que le Gouvernement a une vision, une politique d'investissements pour l'avenir et vous aurez l'occasion, bien sûr, de vous prononcer sur l'ensemble de ces projets.

- > L'entrée en matière générale n'étant pas combattue, il est passé à l'examen de détail des comptes par Pouvoir et par Direction ainsi qu'à l'examen des rapports d'activité des Directions.

## Comptes de l'Etat

### Direction de l'économie et de l'emploi

**Krattinger-Jutzet Ursula** (PS/SP, SG), **rapporteuse**. Die Jahresrechnung der Volkswirtschaftsdirection 2015 fällt um 1,6% besser aus als budgetiert. In Zahlen heisst das: Bei einem Aufwand von 113 Millionen Franken wurden 1,8 Millionen Franken weniger ausgegeben. Gesamthaft wurden 2,8 Millionen Franken oder 1,8% weniger Einnahmen verbucht und 4,6 Millionen Franken oder 1,7% weniger Ausgaben getätigt.

Trotz diesem guten Gesamtergebnis sind Ausgabenüberschreitungen in einigen Kontostellen zu verzeichnen. Vor allem beim Aushilfspersonal, plus 5,3 Millionen Franken,

und bei den Aushilfen für Lehrpersonen, plus 1,8 Millionen Franken, was selbstverständlich auch eine Auswirkung auf die Sozialabgaben des Staates hat.

Diese Überschreitungen konnten aber durch Minderausgaben, zum Beispiel 5 Millionen Franken für verschiedene Projekte im Rahmen von BlueFactory, und durch Mehreinnahmen, zum Beispiel 10 Millionen Franken bei den Hochschulen und 4 Millionen Franken durch Beteiligungen Dritter, wieder ausgeglichen werden.

Bei den Investitionen ist eine markante Budgetunterschreitung zu verzeichnen: minus 4,8 Millionen Franken oder minus 32%. Dies, weil im Rahmen der neuen Regionalpolitik 1,2 Millionen Franken weniger ausgeliehen wurden und weil kein einziger Beitrag an die Seilbahnen ausgegeben werden musste.

Beim Personal ist Folgendes zu bemerken. Die Volkswirtschaftsdirection zählt 723,29 Vollzeitstellen. Das sind 10,4 Stellen mehr als im Budget vorgesehen. Bei den Verwaltungsstellen gibt es ein Plus von 3,02 Stellen und im Unterrichtswesen sind es 13,4 neue Stellen. Diese zusätzlichen Stellen an den Hoch- und Berufsschulen wurden aufgrund einer Studierendenzunahme eingeführt, was auch höhere Einnahmen generiert hat und unter dem Strich keinen negativen Einfluss auf die Rechnung hatte. Was die Lernenden betrifft: Die Volkswirtschaftsdirection bildet 53 Lernende in den verschiedensten Abteilungen aus.

Die Wirtschaftsförderung muss man in Zusammenhang mit der neuen Regionalpolitik sehen. Es wurden 5,6 Millionen Franken budgetiert zur Einlage in den Fonds, dann aber nur 685 000 Franken getätigt. Dies ist auf eine neue Methode der Buchhaltung zurückzuführen. Auch die Bundessubventionen für den NPR werden erst ausbezahlt, wenn der Schlussrapport für die Periode 2012–2016 erstellt ist.

### **Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi.**

M<sup>me</sup> la Rapporteuse a été assez complète, dès lors je n'ai rien à ajouter pour l'instant et je serai prêt à répondre à des questions éventuelles.

**Berset Solange** (PS/SP, SC). Je déclare mes liens d'intérêts qui sont, jusqu'au début 2016, la présidence Commission interparlementaire de contrôle HES-SO et l'appartenance au bureau de la Commission.

M. le Commissaire, j'interviens concernant les Hautes écoles fribourgeoises en vous demandant avec force de rendre attentif le Conseil d'Etat à l'octroi d'indispensables moyens supplémentaires pour la recherche et l'innovation de nos Hautes écoles. J'ai pu constater que dans bon nombre d'autres cantons les gouvernements déliaient le cordon de la bourse pour vraiment renforcer la recherche et l'innovation. Je rappellerai ici que la commission parlementaire qui a analysé le projet de loi avait souscrit unanimement à l'inscription d'un 20% en faveur de la recherche et du développement. Or le Conseil

d'Etat nous répond toujours «oui, nous sommes d'accord, mais ceci sera fait dans le cadre des possibilités du budget.»

Si j'interviens là, c'est parce que nous sommes aux comptes et je vous prie vraiment, M. le Commissaire, d'intervenir auprès du Conseil d'Etat avec force et conviction pour donner réellement les moyens indispensables au développement de la recherche et de la formation dans les Hautes écoles de notre canton. Il en va de l'avenir de notre canton, de l'avenir de notre économie aussi et surtout de l'avenir de notre jeunesse.

**Krattinger-Jutzet Ursula** (PS/SP, SG), **rapporteuse**. Ich denke, der Staatsrat wird die Bemerkung von Frau Grossrätin Berset, mehr Mittel für Hochschulen, Forschung und Innovation zur Verfügung zu stellen, mitnehmen und sich bei der Budgetdebatte dafür einsetzen.

**Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi**. Merci beaucoup M<sup>me</sup> la Députée Berset pour ce ceterum censeo que vous répétez à chaque reprise, à juste titre: on doit donner assez de moyens aux Hautes écoles spécialisées pour la recherche parce que ces Hautes écoles spécialisées sont extrêmement importantes pour pouvoir mener une politique d'innovation active.

Je dois dire que dans le cadre de la loi sur les Hautes écoles spécialisées, le Conseil d'Etat a dit oui. L'objectif est de pouvoir atteindre les 20%, mais on ne peut pas mettre la priorité absolue sur ces 20%. On doit pouvoir les réaliser au fur et à mesure et dans les possibilités financières. Pour l'instant, pour la HEG, on est à 14%, sauf erreur, et pour la HEIA à 16%. Un potentiel d'amélioration existe. On y travaille mais, comme vous le savez aussi, dans le cadre du budget la recherche des HES représente un élément important mais pas le seul. Cependant, je peux vous assurer qu'on est sur le dossier.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

## Rapport d'activité pour l'année 2015 (2015-CE-77)<sup>1</sup>

Direction de l'économie et de l'emploi

**Krattinger-Jutzet Ursula** (PS/SP, SG), **rapporteuse**. Der Tätigkeitsbericht 2015 der Volkswirtschaftsdirektion ist sehr ausführlich dokumentiert. Ich möchte hier nur einige Punkte herausnehmen.

1. Seit dem 1. Januar 2015 sind der Volkswirtschaftsdirektion alle Fachhochschulen des Kantons unterstellt. Die Direktion hat im vergangenen Jahr die Reglemente über die Organisation und über das Personal ausgearbeitet und diese wurden im Dezember vom Staatsrat genehmigt.

2. Die schwierige wirtschaftliche Lage als Folge der Aufhebung der Kursuntergrenze des Frankens gegenüber dem Euro war auch für die Wirtschaftsförderung eine Herausforderung, ging es doch darum, nicht nur neue Arbeitsplätze unter erschwerten Bedingungen zu schaffen, sondern auch zu verhindern, dass Arbeitsplätze abgebaut wurden.
3. Der Technologiepark BlueFactory mit seiner Entwicklung und die Einweihung der blauen Halle im Dezember.
4. Beim Amt für Arbeitsmarkt ist die Umsetzung der Zusammenarbeitsvereinbarung zwischen regionalen Arbeitsvermittlungszentren und den regionalen Sozialdiensten zu erwähnen.

Dies sind die Bemerkungen zum Tätigkeitsbericht 2015.

Die Finanz- und Geschäftsprüfungskommission hat aber noch eine weitere Bemerkung zu machen.

Bei der Überprüfung des Berichts des Finanzinspektorats zum Energiefonds haben wir mit Staunen festgestellt, dass in den Jahren 2013 und 2014 aus diesem Energiefonds je 120 000 Franken entnommen wurden, um Espace Gruyère und Expo Centre Fribourg finanziell zu unterstützen. Die Kommission ist der Ansicht, dass hierfür die gesetzliche Grundlage fehlt und das Geld aus dem Energiefonds zweckentfremdet wird.

**Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi**. Je me permets rapidement de reprendre ce point qui a été soulevé de manière claire par la Commission des finances et de gestion, c'est-à-dire l'utilisation d'une partie de l'argent du fonds de l'énergie pour soutenir Forum Fribourg et Espace Gruyère. Je dois dire que le Conseil d'Etat a dû agir très rapidement en 2013 pour soutenir Forum Fribourg et Espace Gruyère et cela sans budget spécifique. C'était en juin que nous avons dû prendre les décisions. Le Conseil d'Etat a décidé de prélever le montant de l'aide de 360 000 frs dans des fonds suffisamment dotés à la Direction de l'économie et de l'emploi, c'est-à-dire le fonds MPR (mesures de relance) et le fonds de l'énergie. Pourquoi le fonds de l'énergie? On peut dire qu'il y a quand même une certaine contrepartie partielle qui existe dans ce contexte-là. Un soutien de l'Etat aux sociétés d'exploitation se justifie notamment pour leur effort en matière de promotion d'économie d'énergie et de promotion des énergies renouvelables. Ces efforts se matérialisent en particulier à travers des salons comme «Energissima» et le «Salon du bois» dans lesquels ces actions trouvent précisément et à juste titre une place de choix.

En effet, par le biais de ces salons, il est légitime d'imaginer obtenir un impact non négligeable sur le public et les acteurs du domaine concerné. Dans ce cadre, il faut également relever que la convention d'aide prévoit la mise à disposition gratuite de surfaces d'exposition pour le Service de l'énergie.

Je dois dire que le Conseil d'Etat, lors de la prolongation des aides pour les années 2015 à 2018, a décidé en juin 2015, avant

<sup>1</sup> Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin.

que le rapport de l'Inspection des finances ne nous ait été envoyé, de reconduire le prélèvement d'un montant annuel sur le fonds de l'énergie, complété par une subvention prévue dans le budget ordinaire du Secrétariat général de la DEE.

Vu la teneur du rapport de l'Inspection des finances, la DEE va examiner comment renoncer à solliciter le fonds de l'énergie et compléter la subvention prévue à la Direction. Ainsi la DEE envisage de proposer au Conseil d'Etat de verser l'entier de la subvention, par l'intermédiaire du budget 2016 du Secrétariat général de la DEE, avec l'idée de présenter un crédit supplémentaire pour couvrir la dépense non prévue, et dès 2017 la DEE proposera de compléter son budget ordinaire pour couvrir la totalité de la subvention.

Je pense que je ne dois pas souligner particulièrement l'importance des deux institutions Forum Fribourg et Espace Gruyère où nous avons pris des mesures très concrètes, des mesures qui sont maintenant en train d'être réalisées. Vous avez d'ailleurs aussi pu le lire dans les journaux d'aujourd'hui que Agy Expo a diminué les coûts de la location à notamment Forum Fribourg. Agy Expo se donne les moyens, dans le contexte d'une nouvelle convention qui a été passée sur la base de la réalisation d'un modèle d'affaires révisé et axé sur le tourisme d'affaires en collaboration avec l'UFT, de pouvoir vraiment avoir une institution qui fonctionne bien permettant de donner ce soutien important à l'économie fribourgeoise. La mise en place de ce modèle, que je viens de décrire, est en cours de réalisation. Je vous prie de bien prendre note de ces explications.

**Flechtner Olivier** (PS/SP, SE). Wie man dem Tätigkeitsbericht des Staatsrates entnehmen kann, sei es seinen Anstrengungen zu verdanken, dass 600 Stellen gefestigt und für die Zukunft gesichert worden seien. Diese Aussage kontrastiert meines Erachtens mit der Tatsache, dass mehrere namhafte Unternehmen in der Vergangenheit den Kanton verlassen haben: Tetra Pak, Pavatex, Elanco.

Auch den Enthusiasmus betreffend die Ansiedlung neuer Unternehmen sowie die Schaffung von 380 Arbeitsplätzen vermag ich nicht ganz zu teilen. Denn diese werden nur dann geschaffen, wenn die – ich zitiere aus dem Bericht – «2015 angekündigten Niederlassungs- und Erweiterungsvorhaben» auch konkretisiert werden können. Hierzu verweise ich beispielsweise auf die eher schleppende Entwicklung der Beschäftigungszahlen bei Nespresso, die den Prognosen nicht gerecht wird.

Leider führt der Bericht nicht aus, welche konkreten Massnahmen getroffen worden sind. Es ist darum nicht möglich abzuschätzen, wie langfristig die getroffenen Massnahmen tatsächlich angelegt sind oder ob es sich nur um Massnahmen handelt, mit welchen die betroffenen Unternehmen für die Dauer einiger Jahre – für meinen Begriff kurzfristig – finanziell entlastet wurden, um dann den Kanton wieder – gemeinsam mit den importierten Fachkräften – zu verlassen.

Der Kanton ist darauf angewiesen, Unternehmen langfristig an den Standort zu binden. Dies kann nicht nur mit direkten finanziellen Massnahmen erreicht werden, sondern erstreckt sich darüber hinaus. Die Verfügbarkeit von Wohnraum für die Angestellten und die Infrastruktur beispielsweise für Schulkinder gehören ebenso dazu wie die Nähe zu Transportwegen.

Ich bitte Sie darum, Herr Staatsrat, hier zu präzisieren, welche Massnahmen getroffen wurden, welche Sie noch geplant haben und vor allem, wie Sie die Langfristigkeit dieser Massnahmen gewährleisten können.

**Krattinger-Jutzet Ursula** (PS/SP, SG), **rapporteure**. Zur Bemerkung von Herrn Flechtner, was die Strategie zur Wirtschaftsförderung auch neben der Schaffung von Arbeitsplätzen betrifft: Die Wirtschaftsförderung hat letztes Jahr in Zusammenarbeit mit GGBa über 50 Unternehmen empfangen. Es sind sehr vielversprechende Projekte in Vorbereitung.

**Vonlanthen Beat**, **Directeur de l'économie et de l'emploi**. Ich danke Herrn Flechtner für diesen Hinweis. Er hat recht, die Situation ist heute nicht sehr befriedigend. Wir haben in der ganzen Schweiz eine relativ schwierige wirtschaftliche Situation. Wir müssen nicht damit leben, sondern wir müssen versuchen, konkrete Massnahmen zu treffen.

J'ai quelques éléments de réflexion. En fait, la promotion économique axe dans quatre directions:

1. la promotion exogène, pour attirer des entreprises étrangères chez nous;
2. la promotion endogène pour réaliser des projets fribourgeois et suisses, pour lutter notamment contre la désindustrialisation;
3. la création de nouvelles entreprises, les start-ups, avec une politique de l'innovation très ciblée;
4. la nouvelle politique régionale, qui nous donne la possibilité de soutenir cette politique, notamment aussi de l'innovation dans un contexte régional.

Vous avez vu les chiffres: en 2015, on a pu créer 11 entreprises dans le contexte endogène, 10 projets d'origine suisse et 7 projets étrangers. Il y a des investissements de 185 millions de frs parmi lesquels des projets endogènes, je dois le dire quand même, comme par exemple Comet et Richemont qui investissent pour un développement de ces projets et de ces entreprises.

La situation en Suisse est très difficile. Il y a une grande insécurité, notamment dans le contexte de la fiscalité. Je pense que la question de la RIE III doit rapidement être réglée. Ainsi que l'insécurité de droit, à cause de différentes initiatives qui sont vraiment contre les intérêts de l'économie.

J'ai déjà donné à plusieurs reprises les chiffres concernant le développement des implantations des entreprises étrangères. Au niveau suisse, entre 2010 et 2014, il y a eu une diminution

d'entreprises d'environ 1/3 et une diminution des places de travail créées de -60%. Ces chiffres doivent nous amener à réfléchir.

Je dois quand même dire que la promotion économique exogène, qui consiste à attirer des entreprises étrangères à Fribourg, reste un élément important. Je vous donne un exemple: nous avons eu un seul projet exogène, parmi une dizaine par année, qui a pu être acquis en 2013. Cette entreprise verse annuellement à l'Etat un montant d'impôts qui couvre, rien qu'au niveau de l'impôt cantonal sur les personnes morales, plus que le coût de la promotion exogène au niveau cantonal. Alors, malgré le nombre restreint de projets, il faut donc fondamentalement considérer le développement exogène comme un centre de profits qui est largement bénéficiaire pour l'Etat de Fribourg et non pas comme un poste de coûts.

S'agissant de la politique de promotion économique endogène, c'est-à-dire de projets fribourgeois visant à lutter notamment contre la désindustrialisation – d'ailleurs, nous l'avons mis en exergue en organisant notre conférence de presse 2016 à Tavel, chez Element AG – le Conseil d'Etat est en train de développer une stratégie de soutien à la compétitivité de l'économie fribourgeoise. Ce n'est pas pour lutter contre la situation actuelle, mais pour avoir une base à moyen et à long termes pour le renforcement de notre compétitivité. Il y aura bien évidemment plusieurs éléments, notamment la mise à disposition du seed capital et du capital risque, d'un soutien à l'innovation en général et également d'un fonds de cautionnement, pour pouvoir donner un soutien aux entreprises qui aimeraient investir.

> L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

## Rapport d'activité pour l'année 2015 (2015-CE-77)<sup>1</sup>

### Relations extérieures

**Burgener Woeffray Andrea** (PS/SP, FV), **rapporteuse**. Pour la dernière fois durant cette législature, la Commission des affaires extérieures (CAE) a examiné le rapport sur les relations extérieures du Conseil d'Etat. Elle l'a fait le 15 avril 2016, en présence de M<sup>me</sup> la Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre, suppléante du responsable politique pour les affaires extérieures, M. Beat Vonlanthen, et en présence de M. Alain Schaller. La Commission les remercie pour l'échange fructueux.

La Commission salue le rapport du Conseil d'Etat. Elle a pu se rendre compte de la multitude d'efforts que dispense le Conseil d'Etat pour positionner notre canton dans le cadre des différentes conférences nationales où les membres de notre exécutif jouent un rôle important et durable pour mener à bien des dossiers, comme par exemple une péréqua-

tion des ressources favorable ou pour influencer en faveur de notre canton le programme de stabilisation de la Confédération.

La Commission des affaires extérieures a aussi pu prendre connaissance de la collaboration étroite avec les parlementaires fribourgeois. Durant la séance, la CAE a pris acte du développement de «Région capitale suisse», un acteur important entre Zurich et Genève, dont les axes forts sont pour 2016 l'économie et la santé. L'examen détaillé a permis à la CAE de prendre connaissance de toutes les activités gouvernementales. Il a aussi suscité quelques questions et remarques qui ont finalement donné lieu à quelques compléments d'informations dont je vous fais part.

La révision de l'accord intercantonal sur les marchés publics prend son chemin. Un rapport de consultation est rédigé. Reste à attendre les résultats de la consultation fédérale pour ensuite, dans une partie de négociations entre cantons et Confédération, éliminer les points de divergence. Une fois les textes arrêtés, le processus de ratification sera à faire.

L'IDéal Index soutenu dans sa première phase par le canton de Fribourg est aujourd'hui dans les mains des privés et survit grâce à un sponsoring privé. On peut se questionner sur la pertinence d'un tel instrument qui ne semble pas avoir un réel impact sur le positionnement d'une région.

C'est finalement avec un intérêt particulier que la CAE a pris note des explications du Conseil d'Etat concernant la Conférence tripartite sur les agglomérations, un lieu d'échanges et de préparation des débats parlementaires. Il serait souhaitable que la CAE puisse avoir un accès régulier aux objets traités dans cette Conférence.

**Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi**. M<sup>me</sup> la Rapporteuse l'a dit, je n'ai malheureusement pas pu être présent à la dernière séance de la Commission des affaires extérieures, parce que j'étais en mission en Chine.

Par ailleurs, j'aimerais remercier cordialement la présidente et les membres de la CAE pour leur intérêt et leur activité dans le contexte des relations extérieures du canton. J'apprécie beaucoup cette collaboration très intense et ce regard critique sur le développement de cette politique qui est de plus en plus importante.

> L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

<sup>1</sup> Ce rapport est intégré au rapport d'activité du Conseil d'Etat

## Rapport d'activité pour l'année 2015 (2016-GC-38)<sup>1</sup>

### Commission interparlementaire de contrôle de la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentales (HES-SO)

**Berset Solange** (PS/SP, SC), **rapporteuse**. Vous avez pu prendre connaissance du rapport de la Commission interparlementaire de contrôle (CIP) de la HES-SO pour l'année 2015.

Concernant le fonctionnement de la Commission, je reviens avec la particularité du renouvellement des parlements cantonaux qui ne se fait jamais aux mêmes dates. Ainsi, durant l'année 2015, il y a de nouveau eu des changements au Bureau et, en novembre 2015, un vice-président ne s'est pas représenté à la députation de son canton. Nous nous sommes donc retrouvés sans président, si bien que j'ai dû prolonger mon mandat de présidente de la CIP de quelques semaines et je l'ai remis à mi-février 2016.

En novembre, les chefs de délégation des différents cantons ont été invités à Fribourg pour la visite de la Haute école d'ingénierie et d'architecture. Ils ont pu découvrir quelques projets de recherche appliquée et de développement.

Je relève également que lors de la séance de la Commission organisée au Palais fédéral, une professeure fribourgeoise de la Haute école d'ingénierie et d'architecture a présenté un projet de recherche effectué à Fribourg, qui s'intitulait «Internet, des choses au service de l'innovation urbaine».

Suite à différentes interventions, le Bureau a rédigé un document déterminant les procédures d'intervention des membres de la Commission. Ce document a été joint au rapport annuel et vous avez pu en prendre connaissance. Vous avez aussi pu prendre connaissance des nouvelles filières master et notamment du master en ostéopathie qui sera ouvert dans deux ans, puisque le bachelor a débuté en 2015.

Concernant les effectifs de la HES-SO, il faut relever que nous approchons allégrement les 20 000 étudiantes et étudiants, ce qui fait d'elle la plus grande HES de Suisse. Vous avez certains détails dans le rapport.

Le plan d'intentions, d'objectifs et d'enjeux a été présenté au conseil gouvernemental en juin 2015. Il définit la stratégie de la Haute école dans son ensemble, pour les années 2015–2020. Je me plais à relever que l'objectif principal consiste à maintenir et à renforcer le caractère professionnalisant des bachelors, avec un renforcement du lien avec les milieux professionnels et la garantie de l'employabilité des étudiantes et des étudiants.

De grands enjeux attendent la HES-SO, notamment avec l'entrée en vigueur de la loi sur l'encouragement des Hautes écoles et un défi doit être relevé, la pleine association de nos Hautes écoles suisses à Horizon 2020 concernant les programmes cadres de recherches.

Concernant les finances, la HES-SO a un nouveau chef du service financier, M. Jean-Pierre Brodard. Je vous informe aussi qu'il y a eu l'introduction de la nouvelle norme comptable, donc il y a un modèle harmonisé qui sera introduit en 2016 dans tous les cantons.

La Commission remercie la rectrice, M<sup>me</sup> Vaccaro, l'ensemble du rectorat et du secrétariat pour l'important travail réalisé pour le développement de la HES-SO.

Pour conclure, je tiens à relever un point concernant uniquement Fribourg, celui du changement dans la conduite des Hautes écoles. Lors de cette décision, il y avait eu promesse qu'une information optimale entre les deux Directions, soit la DICS et la DEE, serait effectuée. Or, je dois malheureusement constater que cela n'est pas toujours le cas. Je crains qu'à terme, nos Hautes écoles fribourgeoises en fassent les frais au niveau de la HES-SO, lorsqu'il s'agit de défendre des filières, des nouvelles choses, des nouvelles pistes, etc. Je demande donc au Commissaire du Gouvernement quelle règles régissent les contacts et informations entre les deux Directions?

Le rapport d'activité du Conseil d'Etat mentionne que le canton est représenté dans les organes politiques de la gouvernance des Hautes écoles; je pense que c'est une fois par vous Monsieur le Commissaire, une fois par M. le Directeur de l'ICS, et dans le rapport d'activité il est noté: «De grands efforts de coordination sont consentis, afin de tenir compte des intérêts de toutes les HES-FR, nonobstant le rattachement à deux Directions différentes». Je trouve que ce serait bien si on avait un peu plus d'informations concernant ces efforts de coordination et surtout les résultats.

#### **Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi.**

Je suis un peu surpris de l'appréciation de M<sup>me</sup> la Rapporteuse et j'aimerais savoir où elle voit les difficultés de collaboration, parce que je pense que ce n'est pas le cas. On a des séances régulières. Chaque fois que j'ai des séances du comité gouvernemental de la HES-SO, je rencontre le Directeur de l'Instruction publique, le directeur général de la HES-Fribourg et aussi les collaboratrices de la DICS et de la DEE. Ces collaboratrices ont des relations presque journalières avec le directeur général pour régler et mettre en place cette coordination. Alors, on peut certainement toujours améliorer, mais M<sup>me</sup> la Députée Berset me dira certainement où il y a encore des lacunes et je vais certainement prendre en considération ces éléments.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

<sup>1</sup> Texte du rapport pp. 1513ss.

## Comptes de l'Etat

### Direction des finances

**Corminbœuf Dominique** (PS/SP, BR), **rapporteur**. Les comptes 2015 de la Direction des finances bouclent avec un excédent de revenus de 1,626 milliard, soit une augmentation de 1,22% ou plus 19,6 millions par rapport au budget 2015 et près de 44 millions de plus qu'aux comptes 2014.

Concernant les impôts conjoncturels, le produit de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales est en augmentation de 19,9 millions (+16%), l'impôt sur les gains immobiliers progresse de 2,66 millions et le produit de l'impôt à la source rapporte 5,5 millions supplémentaires. En revanche, les revenus des droits de mutation sont sensiblement inférieurs au budget, -5,5 millions ou -12%, en raison d'une diminution des transactions liées à l'entrée en vigueur des mesures d'économies.

Aux impôts des personnes physiques, 35,2 millions d'entrées supplémentaires sont constatées par rapport au budget.

Les intérêts de tous types de placements, à court, moyen et long termes sont en baisse, en lien avec les résultats des marchés financiers et surtout l'abandon du cours plancher du franc suisse par la BNS.

Concernant la part au bénéfice 2014 de la BNS, elle était à zéro au budget 2015 et elle s'élève en fait à 48,542 millions aux comptes 2015. A souligner aussi que l'augmentation de la part au bénéfice de la BCF passe de 40 millions à 43 millions suite à des négociations avec la BCF.

En analysant les comptes 2015, le résultat de la Direction des finances est réjouissant, mais il faut tenir compte de certaines rentrées fiscales qui sont des ressources sporadiques et volatiles; le versement de la part au bénéfice de la BNS n'est, lui non plus, pas garanti.

Suite à cette situation, la provision pour risques BNS a été approvisionnée pour 48,5 millions et deux autres ont été créées, l'une pour les risques liés à l'augmentation des coûts du personnel, pour 23 millions, et une autre pour les risques liés à la RIE III, pour 20 millions.

Au final, la fortune de l'Etat se porte bien. Suite au résultat de l'exercice 2015, elle s'établit à 1,127 milliard, ceci y compris la fortune affectée à hauteur de 52%. Il reste un montant non attribué d'environ 540 millions.

Au niveau du personnel, nous constatons une différence de moins 16,37 EPT par rapport au budget 2015. La totalité des EPT à la Direction des finances est de 397,62 EPT.

Les deux postes principaux générateurs de cette diminution sont l'Administration des finances, grâce à des engagements

de personnel momentanément différés et au SITel (-6,31 EPT) pour les mêmes raisons et à la suite de projets différés.

**Godel Georges, Directeur des finances**. Je peux simplement remercier le rapporteur de la Commission des finances et de gestion pour son excellent rapport. Je n'ai rien à ajouter.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

### Rapport d'activité pour l'année 2015 (2015-CE-77)<sup>1</sup>

#### Direction des finances

**Corminbœuf Dominique** (PS/SP, BR), **rapporteur**. Le rapport d'activité de la Direction des finances se résume en 44 pages concises et bien documentées.

A la Direction et au Secrétariat général, nous constatons, à la page 7 qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015, la chargée de communication a été nommée secrétaire générale adjointe.

A l'Administration des finances, page 11 point 2.1.3, «Analyse des projets des Directions», on retrouve la situation de BlueFactory, dossier pour l'instant traité par la DEE.

A la page 15 point 2.1.11 «GpP»: actuellement, un test comparatif est effectué avec la comptabilité analytique au travers du Service dentaire scolaire.

Pour l'état du personnel, entre les comptes 2014 et 2015, nous constatons un écart dans les EPT de 0,62 sur un total de 397,62 EPT, comme dit précédemment.

**Ganioz Xavier** (PS/SP, FV). A nouveau une intervention concernant le personnel de l'Etat. J'indique tout d'abord mon lien d'intérêts: je suis membre de l'Union syndicale fribourgeoise.

Une très brève intervention et trois questions à l'attention du commissaire du Gouvernement car le sujet n'a été traité que laconiquement par ce dernier tout à l'heure.

Avec un résultat comptable positif de 126 millions de francs pour 2015 avant opérations de clôture, l'Etat de Fribourg bénéficie d'une situation financière qui ne justifie plus le maintien des mesures d'économies qui touchent pleinement le personnel de l'Etat. Cet état de fait se justifie d'autant plus que la fortune du canton s'élève, aujourd'hui, à près de 1,2 milliard de francs. Or, le Conseil d'Etat s'était engagé, à plusieurs reprises, à retirer ou au moins réduire ces mesures d'économies si la situation financière de l'Etat devait s'améliorer. C'est évidemment le cas aujourd'hui, d'où mes trois questions:

<sup>1</sup> Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin.



1. Quand le Conseil d'Etat compte-t-il renégocier les mesures d'économies frappant le personnel de l'Etat?
2. Quelles mesures le Conseil d'Etat compte-t-il mettre en place pour compenser les coupes ayant touché le personnel de l'Etat en 2015?
3. Quelles modifications, je le souligne, le Conseil d'Etat compte-t-il aménager dans la politique de dotation des postes et contre les restrictions d'engagement de personne, qui sont aujourd'hui caduques?

**Corminbœuf Dominique** (PS/SP, BR), **rapporteur**. Les trois questions s'adressent à M. le Commissaire du Gouvernement.

**Godel Georges, Directeur des finances**. J'ai déjà eu l'occasion, tout à l'heure dans les réponses données lors de l'entrée en matière, de répondre de manière précise. Il n'a jamais été question de renégocier, mais c'était simplement donner des informations. Le Conseil d'Etat a prévu, dans le cadre d'un partenariat social, de faire un projet complet où sont intégrés les syndicats, la FEDE en particulier, les communes, l'Etat et les différents partenaires. Je l'ai déjà dit, on ne peut pas dissocier, la situation est claire. Faire volte-face signifierait que d'autres parties à ce programme de mesures d'économies pourraient aussi revendiquer.

M. le Député demande quand on va compenser? J'ai eu l'occasion de le dire, et plus d'une fois, le Conseil d'Etat saura reconnaître quand il pourra compenser les efforts du personnel, comme il l'a fait par le passé. Je rappelle, à cet effet, qu'entre 2008 et 2012, les salaires ont été améliorés, en plus de l'indice des prix, de 2,2%.

Nous avons répondu à une résolution de la FEDE, donc l'organisation faîtière. Le Conseil d'Etat a répondu hier. Je répète ce que j'ai dit tout à l'heure: le Conseil d'Etat est prêt à entrer en discussion, voir ce qui peut être fait dans les budgets futurs. En l'état, il n'a pas de propositions concrètes à faire. Encore une fois, c'est dans le cadre de discussions en partenariat social, que nous aurons avec les associations, que nous discuterons en vue des budgets 2017 et suivants.

> L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

## Rapport et comptes 2015

### Banque cantonale de Fribourg (2016-DFIN-25)<sup>1</sup>

**Corminbœuf Dominique** (PS/SP, BR), **rapporteur**. Le rapport de la BCF est richement illustré et bien documenté.

Au compte de résultats 2015, le bénéfice de l'exercice est supérieur de 2,5 millions à celui de 2014, c'est-à-dire +2,1%, s'élevant à 122,7 millions.

Le bilan a progressé de 18,8 milliards à 20,6 milliards, soit plus de 1,8 milliard, représentant 9,8%. Il faut souligner que

ce bon résultat découle aussi de la vente de participations Swisscanto Holding AG pour un montant de 6,995 millions.

Concernant les liquidités, la Banque respecte la circulaire de la FINMA 2015/2 concernant les nouvelles exigences quantitatives en matière de liquidités avec un taux supérieur à 100%.

La répartition du bénéfice est la suivante: 34 millions pour l'indemnité de la garantie de l'Etat, 11 millions pour la rémunération du capital de dotation et 78 millions attribués au fonds de réserve.

Il faut relever que la BCF élabore un bilan social relativement détaillé. Elle a mis en place une politique environnementale afin de réduire de façon continue et significative ses émissions de gaz à effets de serre. Cette politique est suivie dans l'opérationnel par des indicateurs pertinents

La BCF fait partie des quatre piliers de l'économie fribourgeoise et a, à ce titre, sponsorisé en partie un équipage fribourgeois à la Gordon Bennett Cup. A titre individuel, elle sponsorise nombre de clubs et de manifestations dans le canton.

A signaler que la BCF a remporté pour la huitième année consécutive le classement annuel des banques cantonales du magazine Bilan et également la première place, attribuée par la Haute Ecole de Lucerne, d'un classement des banques de détail en matière d'efficacité.

Concernant le conseil d'administration, un changement important de personnes aura lieu en 2016. D'une part, certains mandats arrivent à terme, d'autre part, les exigences de la FINMA concernant les administrateurs sont devenues plus restrictives. C'est pourquoi une modification de la loi concernée sera proposée prochainement au Grand Conseil.

La BCF est un établissement bancaire dynamique et très compétitif et on le constate à la lecture et à l'analyse de ce rapport 2015.

**Godel Georges, Directeur des finances**. Merci au rapporteur de la Commission des finances et de gestion pour son excellent rapport. Permettez-moi d'enchaîner en disant simplement que les résultats ont doublé en dix ans. Après répartition, les fonds propres, et c'est important, atteignent 1,680 milliard de francs, soit un ratio, ou noyau dur, de fonds propres de base de 16,9%. Donc, la Banque cantonale de Fribourg répond ainsi à toutes les exigences de l'ordonnance sur les fonds propres.

Ces résultats, évidemment, se répercutent sur le versement au canton, aux communes et aux paroisses, qui atteint 64 millions de francs, soit +2,2 millions par rapport à 2014. Depuis 1990, la Banque cantonale de Fribourg a versé plus de 581 millions de francs, soit plus de huit fois le capital de dotation de 70 millions. Le rapporteur l'a dit, la BCF contribue fortement au soutien de l'économie cantonale. Les avances à la clientèle, correctifs de valeurs pour risques de

<sup>1</sup> Ce rapport fait l'objet d'une brochure séparée. Préavis pp. 1257ss.

défaillances déduits, augmentent de 547 millions de francs à 16,5 milliards, soit une augmentation de 3,4%. Cette progression résulte des créances hypothécaires qui atteignent 13,4 milliards de francs ou une augmentation de 4,9%.

Le volume de crédits de construction atteint 623 millions. Les nouveaux crédits octroyés ont atteint près de 2 milliards de francs. Cette solide progression résulte de la volonté de la Banque cantonale de Fribourg d'assumer sa responsabilité envers les acteurs économiques, corporations de droit public, PME, particuliers, etc. La BCF fait partie des 21 plus grandes banques suisses. Avec un ratio coûts-revenus de 36%, la BCF reste, depuis plusieurs années, la plus efficace de l'ensemble des banques de détail de Suisse.

Je mentionne encore que la BCF est un employeur important du canton avec 452 employés, dont 32,9% à temps partiel, 18 apprentis et 5 stagiaires. Elle dispose de 29 succursales. Le soutien à la culture et au sport s'est élevé 3,8 millions pour 2015.

Pour terminer, je crois qu'on peut remercier la direction et l'ensemble des employés de la BCF pour tout le travail accompli, qui a permis ce magnifique résultat dont l'Etat retire un certain bénéfice.

**Garghentini Python Giovanna** (PS/SP, FV). Année après année, le groupe socialiste intervient sur l'absence de femmes dans les instances dirigeantes de la BCF, que ce soit au conseil d'administration ou à la direction.

C'est la première entreprise dont nous discutons le rapport d'activité. Nous intervenons donc maintenant, mais nos remarques s'étendent à toutes les entreprises dont l'Etat est actionnaire et également aux services de l'Etat eux-mêmes. Les femmes représentent plus de la moitié de la population fribourgeoise. Elles sont maintenant plus nombreuses à entreprendre des études universitaires et à passer des doctorats. Il est prouvé que les équipes mixtes proches de la parité donnent de meilleurs résultats. Ce ne sont pas les gauchistes qui le disent, mais l'Union patronale ou des études du Crédit Suisse. Les talents féminins sont là. Il est donc temps de leur donner la place qu'elles méritent. Il faut juste faire un peu d'effort pour aller les chercher. Une commission parlementaire va être créée pour revoir la loi sur la BCF et le conseil d'administration de la BCF sera renouvelé en partie tout bientôt. Le groupe socialiste invite les membres de cette commission et les chefs de groupe à tenir compte de la présence féminine dans le futur conseil d'administration et à aller chercher les femmes ayant les compétences requises par la FINMA pour y siéger.

**Corminbœuf Dominique** (PS/SP, BR), **rapporteur**. La question de notre collègue s'adresse directement à M. le Commissaire du gouvernement. Je n'ai rien d'autre à ajouter.

**Godel Georges, Directeur des finances**. Merci à M<sup>me</sup> la Députée pour ses remarques. Je suis d'accord avec ses déclara-

tions, il faut aller chercher les femmes, il faut faire des efforts. Je dirais que c'est aussi à vous, Mesdames, de vous profiler. Je donne quand même un ou deux exemples. Dans ma Direction, j'ai nommé deux chefs de service et j'ai nommé deux dames parce que ces dames ont les capacités. Dernièrement, aux Transports publics fribourgeois que j'ai le plaisir de présider, nous avons nommé une dame au conseil d'administration. Nous en avons donc deux dans cette enceinte, M<sup>me</sup> Katharina Thalmann-Bolz et M<sup>me</sup> la Députée qui a été élue dernièrement au conseil d'administration, Nadine Gobet. Nous en avons trois quelques jours... mais la représentante des CFF, malheureusement, nous a quittés puisqu'elle a gravi d'autres échelons à la Confédération, ce qui est aussi tout à son honneur.

Concernant la BCF, puisque c'était la question d'une manière générale, comme cela a été dit par M. le Rapporteur, il y aura une modification de la loi. Si vous acceptez ce projet de loi, un groupe de sélection sera constitué, dont des représentants de ce Grand Conseil feront partie. Vous aurez l'occasion ici de présenter des dames évidemment, mais aussi de sélectionner. Je me réjouis déjà du résultat qui ressortira de ces discussions.

> Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 67 voix sans opposition ni abstentions.

*Ont voté oui:*

Aebischer Susanne (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Bapst Markus (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC-PBD/CVP-BDP), Bürdel Daniel (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Burgener Woeffray Andrea (FV,PS/SP), Chassot Claude (SC,ACG/MLB), Corminbœuf-Strehblow Dominique (BR,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Décrind Pierre (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Dietrich Laurent (FV,PDC-PBD/CVP-BDP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Ducotterd Christian (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Emonet Gaëtan (VE,PS/SP), Fasel Josef (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Gander Daniel (FV,UDC/SVP), Ganiot Xavier (FV,PS/SP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Gasser Benjamin (SC,PS/SP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean Denis (VE,PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet Pascal (VE,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Hayoz Linus (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Hayoz Madeleine (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Lambert Albert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Lauper Nicolas (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Lehner-Gigon Nicole (GL,PS/SP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,ACG/MLB), Menoud Yves (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Morand Patrice (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Mutter Christa (FV,ACG/MLB), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Portmann Isabelle (SE,PLR/FDP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raemy Hugo (LA,PS/SP), Rauber Thomas (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Schneuwly André (SE,ACG/MLB), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC-PBD/CVP-BDP), Stempfel-Horner Yvonne (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Suter Olivier (SC,ACG/MLB), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Laurent (FV,ACG/MLB), Thomet René (SC,PS/SP), Vial Jacques (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zamofig Dominique (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). *Total: 67.*

## Comptes de l'Etat

### Pouvoir exécutif/Chancellerie d'Etat

**Corminbœuf Dominique** (PS/SP, BR), **rapporteur**. Le Conseil d'Etat et la Chancellerie totalisent ensemble des charges pour 17,836 millions de francs et des recettes pour 6,773 millions, soit un excédent de charges de 11,063 millions de francs, en diminution de 763 000 frs par rapport au budget 2015.

Au centre de charges 3100 «Conseil d'Etat»: les comptes 2015 du Conseil d'Etat sont pratiquement identiques au budget 2015.

Petite explication concernant la position 3130.000 – Prestations de service par des tiers et la position 4511.007 – Prélèvement sur provisions: ces deux positions concernent le projet de promotion de l'image du canton de Fribourg à l'extérieur du canton, dénommé «Fribourgissima» dont les provisions seront à zéro fin 2016. D'autre part, la décision des partenaires de continuer ce projet se prendra durant l'année 2016.

Au centre de charges 3105 «Chancellerie d'Etat»: les comptes 2015 de la Chancellerie présente une diminution d'excédent de charges de 323 000 frs, soit presque moins 7% par rapport au budget. Trois positions expliquent cette baisse: position 3010.100 – Traitement du personnel: moins 238 000 frs, = 1.1 EPT en moins; position 3010.118 – Traitement du personnel auxiliaire: moins 63 000 frs. Les recours au Conseil d'Etat estimés à 67 000 frs ont été traités par le juriste de la DSJ, ce qui explique la différence avec le budget qui s'élevait à 128 000 frs; position 3130.000 – Prestations de services par des tiers: moins 41 000 frs. Les mandats du Conseil d'Etat ont été moins nombreux que prévu.

Centre de charge 3110 «Service d'achat du matériel et des imprimés»: Un excédent de charges en nette diminution, moins de 385 000 frs par rapport au budget. Ceci s'explique par des charges en personnel, des achats de matériel, entretien des machines moins élevés que prévu, ainsi que des marges sur ventes internes plus élevées. L'ensemble de ces quatre positions améliore les comptes d'environ 351 000 frs. La différence restante, d'environ 33 000 frs, est le résultat positif de légères fluctuations sur les autres positions.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

## Rapport d'activité pour l'année 2015 (2015-CE-77)<sup>1</sup>

### Chancellerie d'Etat

**Corminbœuf Dominique** (PS/SP, BR), **rapporteur**. Ce rapport de la Chancellerie est très complet. Pour information, au point 1.4, le bureau de l'information est composé de 1,85 EPT. Concernant l'activité du Service d'achat du matériel et des imprimés, il faut s'attendre, en raison de la cybernétisation, qu'à moyen et long termes son activité aille plutôt en diminuant. Rien d'autre à signaler.

> L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

## Rapport d'activité pour l'année 2015 (2015-CE-77)<sup>1</sup>

### Conseil d'Etat

**Corminbœuf Dominique** (PS/SP, BR), **rapporteur**. Le rapport fort complet du Conseil d'Etat nous informe sur l'occupation du Conseil d'Etat au travers des sept défis, des relations extérieures, des comptes de l'Etat, du personnel et des instruments parlementaires. Ceci nous donne une bonne vue holistique de l'activité 2015 du Conseil d'Etat. Différentes remarques:

Au chapitre 3, page 7 – Avancement des travaux réalisés dans le cadre du programme gouvernemental –, il y a une petite correction à apporter concernant le passage à la cadence à la demi-heure sur la ligne Lausanne-Palézieux-Payerne-Morat. Il ne s'opèrera pas en 2017 comme indiqué mais plutôt en 2018, voire 2019.

On constate, au bas de la page 15, que malgré les différents soutiens et aides à l'économie, le revenu par habitant du canton de Fribourg stagne depuis de nombreuses années à un niveau qui reste l'un des plus bas de Suisse!

Dans le tableau du bas de la page 18, sous projets législatifs du défi n° 4, le premier objet, «loi sur les urgences pré-hospitalières», a été abandonné au profit de la mise en place du SMUR.

Bien sûr, on pourrait se poser bien d'autres questions, mais peuvent encore y répondre les chefs de Directions concernés car ceci touche l'ensemble des activités du Conseil d'Etat. On peut donc retrouver éventuellement les interventions à faire dans les rapports d'activité des différentes Directions.

> L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

<sup>1</sup> Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin.

## Comptes de l'Etat

### Pouvoir législatif

**Corminbœuf Dominique** (PS/SP, BR), **rapporteur**. Le pouvoir législatif totalise des charges de 3,111 millions et des revenus pour 20 000 frs, soit un excédent de charges de 3,091 millions de francs (y compris les investissements), en baisse de 661 000 frs ou moins 17,6% par rapport au budget 2015.

Comme charges supplémentaires du Secrétariat du Grand Conseil, gardons quand même en mémoire le projet de l'amélioration de Parlinfo (nouveau site internet) et le projet «Parlement sans papier».

Au centre de charges 1110 – Grand Conseil, on constate une nette diminution des charges par rapport au budget 2015 s'élevant à 463 000 frs ou moins 17,24%. Seules 23 séances ont été tenues, alors qu'une année normale totalise en principe 30 séances du Grand Conseil.

La diminution sur pratiquement toutes les positions, qui totalisent un montant inférieur au budget 2015, est également due au nombre moins élevé que prévu de séances.

Au compte des investissements, position 5060.300 – Achats d'appareils: le montant indiqué de plus de 588 000 frs représente le solde du projet concernant le renouvellement intégral des équipements multimédias de la salle du Grand Conseil.

Au centre de charges 1115 – Commissions et délégations: même remarque que pour le centre de charges précédent, moins de séances du Grand Conseil, c'est aussi moins de séances de commissions.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

## Comptes de l'Etat

### Pouvoir judiciaire

**Herren-Schick Paul** (UDC/SVP, LA), **rapporteur**. Am Mittwoch, 23. März 2016, statteten Kollege René Thomet und ich der Direktion von Herrn Jutzet unseren Besuch ab. Für die ausführlichen Erläuterungen und Erklärungen anlässlich dieses Besuches und für die schriftlichen Zusatzinformationen danken wir herzlich.

Am 15. April 2016 erfolgte die Detailberatung durch die Finanz- und Rechnungsprüfungs-Kommission.

Die Rechnung 2015 schliesst mit einem Aufwandüberschuss von 33 549 835 Franken gegenüber dem Budget um 6,76% besser ab. Dieser positivere Abschluss rührt vorwiegend von der Ertragsseite her. Der Mehraufwand beträgt lediglich 702 190 Franken oder knapp 1%, der Mehrertrag 3 136 855 Franken, was einem Plus von 8,5% entspricht.

Gegenüber dem Budget sind 5,53 Vollzeitstellen mehr zu verzeichnen. 3,37 EPT betreffen die 7 Friedensgerichte. Der Rückgang der Stagièr-Stellen um 17 Einheiten wird durch die Transfer-Budgetierung grösstenteils auf «Amt für Justiz» bei der Sicherheits- und Justizdirektion praktisch egalisiert.

Vorweg ist zu erwähnen, dass bei den Kostenstellen 2100 Kantonsgericht, 2105 Bezirksgerichte, 2111 Staatsanwaltschaft und 2115 Jugendgericht die Konten 3199.063 und 3199.064 «Unentgeltliche Rechtspflege in Straf- und in Zivilsachen» zu den grösseren Differenzen zwischen Budget und Rechnung beitragen. Dasselbe trifft bei der Kostenstelle 2120 Friedensgerichte unter Konto 3199.060 zu. Es ist klar festzuhalten, dass diese Posten «Unentgeltliche Rechtspflege» sehr schwer zu budgetieren sind.

Kostenstelle 2105 Bezirksgerichte: Aufwandüberschuss: Minus 1,822 Millionen Franken oder 10,3%. Die 3 Gerichte Broye, See und Sense schliessen mit total 323 920 Franken schlechter als budgetiert ab. Vor allem im Broyebezirk aber auch im Greyerz- und im Seebezirk ist eine starke Überbelastung Tatsache. Die in Aussicht gestellte Wahl eines zusätzlichen mobilen Richters für 3 Jahre sollte dem Missstand Abhilfe schaffen. Die übrigen 4 Gerichte schliessen mit 2,145 Millionen Franken besser als budgetiert ab, wobei zu erwähnen ist, dass die Debitorenverluste in Straf- und Zivilsachen in der Veveyse zu spät abgerechnet und deshalb nicht im Abschluss 2015 enthalten sind, sondern erst im 2016 verbucht sind.

Kostenstelle 2111 Staatsanwaltschaft: Aufwandüberschuss: Plus 1,97 Millionen Franken oder 33,9%. Die Konten 3181.005 «Debitorenverluste, Strafsachen» sowie 3199.061 «Auslagen in Strafsachen» mit Mehraufwänden von 675 000 Franken respektive 754 800 Franken schlagen am heftigsten zu Buch.

Kostenstelle 2120 Friedensgerichte: Der Totalmehraufwand der 7 Friedensgerichte beträgt 731 600 Franken oder 12,05%.

Kostenstelle 2125 Betreibungsämter: Der gegenüber dem Budget um 2,9 Millionen Franken oder 39,8% höhere Ertragsüberschuss liegt schwerwiegend im Konto 4210.000 «Gebührenertrag». Auch der Mehrertrag «Rückerstattete Auslagen» unter Konto 4260.032 sei erwähnt.

Bei der Kostenstelle 2900 Justizrat sehen wir einen Minderaufwandüberschuss von 56 571 Franken oder 15,13%.

**Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice**. Ich danke dem Berichterstatter und habe dem Gesagten zur Zeit nichts beizufügen.

**Vonlanthen Rudolf** (PLR/FDP, SE). Der Aufwand in der Staatsanwaltschaft ist höher ausgefallen als budgetiert. Zudem beklagt sich die richterliche Behörde öfter über Arbeitsüberlastung.

Diese unbefriedigende Situation müsste wirklich verbessert werden. Einerseits sollte die Staatsanwaltschaft die grossen,

schweren Verstösse verfolgen, sich auf das Wesentliche konzentrieren und nicht jedem kleinen Vorfall nachlaufen und suchen, wo nichts zu finden ist. Damit würde man Ärger und viel Geld sparen.

Andererseits müssten sie vom Gesetz her für Bagatellfälle entlastet werden. Verstösse wie zum Beispiel öffentliches Urinieren oder Schwarzfahren in den Bussen könnte ohne Weiteres ein Oberamtmann bestrafen, ohne ein umfangreiches Verfahren zu eröffnen. Es wäre bemerkenswert, wenn der Justizminister noch vor seiner verdienten Pension diese Erleichterungen einführen würde.

**Schnyder Erika** (PS/SP, SC). Je déclare mes liens d'intérêts: je suis membre de la Commission de justice du Grand Conseil et juge suppléante au Tribunal cantonal.

Mon intervention ici ne touche pas directement l'examen de détail des comptes du Pouvoir judiciaire, mais je voudrais saisir cette occasion que l'on discute de ce point, pour tirer quand même la sonnette d'alarme. La situation financière de l'Etat est très bonne et même si M. le Ministre des finances nous a dit qu'il importait de faire des économies et des réserves en fonction des années qui viennent et qui seront beaucoup plus difficiles, je crois que nous sommes arrivés maintenant ici à un stade où il convient quand même d'utiliser un peu de cet argent que nous avons, cet argent qui représente une somme importante tout de même, qu'il n'appartient pas à l'Etat de capitaliser pour avoir une fortune colossale amassée sur le dos de la justice. Dans un Etat de droit, il est important que sa justice fonctionne. Or, ici, nous savons très bien que le Pouvoir judiciaire est saturé. Saturé par le nombre de dossiers certes, mais aussi par le manque crucial de personnel. Je crois qu'il n'y a pas seulement la saturation du nombre des dossiers, mais il y a aussi le fait que la population augmente. La création d'une cellule itinérante qui a été décidée par le Conseil d'Etat pour une période de trois ans, donc un juge itinérant, est certes une très bonne chose et mérite d'être saluée, mais je me demande s'il ne s'agit pas plutôt là d'un emplâtre sur une jambe de bois. Aussi, je voudrais saisir cette occasion pour demander au Conseil d'Etat d'examiner avec la plus grande attention la possibilité de créer des postes supplémentaires pour le Pouvoir judiciaire.

**Herren-Schick Paul** (UDC/SVP, LA), **rapporteur**. Die beiden Bemerkungen sind an den Herrn Regierungsvertreter gerichtet. Ich möchte mich dazu nicht äussern.

**Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice**. Herrn Ruedi Vonlanthen möchte ich sagen, dass man das Fell des Bären noch nicht verkaufen soll, bevor er erlegt ist.

Was die Kosten der Staatsanwaltschaft betrifft: Da bin ich zum Teil auch schockiert. Ich hatte letzte Woche die Pflicht, eine Rechnung von über 200 000 Franken zu unterschreiben für den Mord von Frasses, der ja in der Presse war. Das tut mir auch weh, wenn man für Prozesskosten 200 000 Franken

ausgibt. Und dann kommt dann noch der Strafvollzug dazu. Ich kann Ihnen aber auch sagen, dass wir zum Beispiel in der Mordsache Marie mit der Staatsanwaltschaft Waadt eine Vereinbarung gefunden haben, so dass der Prozess im Kanton Waadt stattfand, was uns mindestens 1 Million Franken ersparte.

Die Arbeitsüberlastung werde ich bei der Intervention von Grossrätin Schnyder ansprechen. «Die Staatsanwaltschaft soll sich aufs Wesentliche konzentrieren.» Ich denke, das macht sie auch, aber die Leute sind vereidigt und sie haben nicht die Wahl zu sagen, das verfolgen wir und jenes verfolgen wir nicht. Wenn von der Polizei eine Anzeige vorliegt, müssen sie der Sache nachgehen. Ich bin mit Ihnen aber einverstanden, Herr Vonlanthen, dass wir öffentliches Urinieren und Schwarzfahren im Ordnungsbussensystem verfolgen können sollten, was beim Schwarzfahren bereits der Fall ist. Bei anderen Delikten weiss ich nicht, ob Ordnungsbussen auch möglich wären.

M<sup>me</sup> la Députée Erika Schnyder aborde la sous-dotation des tribunaux. Je crois que la Commission de justice, également l'Association des magistrats et le Conseil de magistrature sont intervenus à plusieurs reprises auprès du Conseil d'Etat pour nous dire que maintenant la situation est effectivement alarmante. Vous connaissez la situation. Par souci d'égalité de traitement, le Conseil d'Etat ne voulait pas donner plus de personnel aux tribunaux. Il y a quand même eu une exception: le Conseil d'Etat a attribué une cellule itinérante au Pouvoir judiciaire et vous aurez l'occasion d'élire un ou une juge itinérant-e durant la session de juin. Il y a toutefois un bémol là-dedans, soit que ce sont des juges qui seront élus pour une durée déterminée, pour 3 ou 4 ans, ce qui n'est pas digne pour un juge.

En ce qui concerne la proposition de M<sup>me</sup> Schnyder, évidemment je vais la faire dans le cadre du budget et j'espère que le Pouvoir judiciaire obtiendra quand même 1 ou 2 juges de plus, notamment pour pallier aux problèmes dans les arrondissements de la Broye, de la Gruyère et du Lac. Actuellement, il y a aussi le problème des greffiers et des secrétaires; on engage des chômeurs ou des chômeurs en fin de droit, qu'on forme et qui, après 6-7 mois, doivent de nouveau partir. Ceci n'est pas raisonnable et rationnel.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

## Comptes de l'Etat

### Direction de la sécurité et de la justice

**Herren-Schick Paul** (UDC/SVP, LA), **rapporteur**. Mit dem Totalaufwand von 202 079 432 Franken und dem Totalertrag von 177 604 423 Franken resultiert der Aufwandüberschuss von 24 475 009 Franken. Dies ist gegenüber dem Budget um 494 561 Franken oder um knapp 2% besser.

Der Vollzeitstellenbestand ist mit 905,39 um 12,35 EPT niedriger als im Budget. Niedrigere Bestände bei der Gendarmerie, minus 10,53 EPT, und beim Sicherheitskorps, minus 4,09 EPT, machen die grösste Differenz aus.

Die Investitionsrechnung schliesst mit Ausgaben von 29 387 413 Franken und Einnahmen von 494 460 Franken mit einem Ausgabenüberschuss von 28 892 953 Franken gegenüber dem Budget um 1 342 953 Franken oder 4,87% schlechter ab.

Kostenstelle 3300 Generalsekretariat: Die Budgetüberschreitungen bei den Konten 3190.021 «Entschädigungen an Dritte» von 36 596 Franken und 3631.000 «Konferenzkostenanteile» von 62 564 Franken wurden durch die Zusatzkredite 990 vom 7. Dezember 2015 respektive 896 vom 10. November 2015 abgedeckt.

Kostenstelle 3305 Amt für Justiz: Beim Mehraufwandüberschuss von 486 874 Franken schlägt sich der Budgettransfer der Stagiè-re-Posten von der Richterlichen Behörde – wie bei den Eingangsbemerkungen erwähnt – zu Buche.

Der Ertragsüberschuss-Rückgang bei der Kostenstelle 3330, Amt für Gewerbepolizei, ist auf den massiven Rückgang der Bruttospielertragssteuern in der Höhe von 1 Million Franken zurückzuführen. Die grosse Konkurrenz von Seiten des Casinos Neuenburg und die zunehmende Online-Spielweise über Internet führen zu diesem Rückgang.

Kostenstelle 3335, Amt für Bevölkerung und Migration: Mehrerträge beim Ausstellen von Aufenthalts- und Niederlassungsbewilligungen für ausländische Zuzüger in unserem Kanton, ca. 360 000 Franken, sowie bei der biometrischen Passausstellung und -erneuerung, rund 470 000 Franken, bewirken den Rückgang des Aufwandüberschusses um rund 800 000 Franken.

Kostenstelle 3345 Polizei: Der enorme Rückgang des Aufwandüberschusses von 2 374 320 Millionen Franken setzt sich vorwiegend aus nachfolgenden Beträgen zusammen:

3345.1 Kommando und Stabsdienste, Konto 4637.000: Der Kostenbeitrag Armaswiss für Polycom in der Höhe von 95 000 Franken war nicht budgetiert. Bei der Investitionsrechnung sehen wir unter Konto 5040.000 die rund 10 Millionen Franken Baukosten Gebäude Granges-Paccot.

3345.2 Gendarmerie, Konto 3010.108: Rückgang um 10,53 EPT beim Korps. Konto 4611.003: Freiburg hat den Lead des Projektes Hoogan übernommen, deshalb die Mehrentschädigungen durch die anderen Kantone. Investitionsrechnung, Konto 5040.002: Der Ausbau diverser Gebäude plus die 3. Etappe der Fahrzeughalle in Granges-Paccot ergeben zusammen rund 6 Millionen Franken.

3345.3 Kriminalpolizei, Konto 3010.109: Rückgang um 4,09 EPT. Konto 4610.004: Mehrertrag Kostenvergütung für Ermittlungen.

3345.4 Polizeischule: Beim Konto 3010.111 haben wir einen Rückgang bei den Polizeiaspiranten-Gehältern, da 2 Aspiranten im Verlaufe des Jahres die Schule aufgaben. Das Konto 3051.000 weist niedrigere Pensionskassenbeiträge auf.

Kostenstelle 3355 Amt für Straf- und Massnahmenvollzug und Gefängnisse: Der Mehraufwandüberschuss wird vorwiegend vom Konto 3135.000 «Strafvollzugskosten», ein Plus von 1 279 210 Millionen Franken, hervorgerufen.

Kostenstelle 3365 Etablissements de Bellechasse: Mehraufwandüberschuss von rund 353 000 Franken. Unter Konto 3115.001 sehen wir bei den Kosten für die Viehhaltung den Mehraufwand von rund 296 000 Franken, dies vorwiegend für zusätzlichen Futtermiteinkauf infolge der Trockenheit. Die Investitionsrechnung zeigt einen Minderbetrag Bundesbeiträge in der Höhe von 1,65 Millionen Franken, bei entsprechend niedrigerer Investitionstätigkeit.

Kostenstelle 3370 Amt für Bewährungshilfe, Konto 3130.000 «Dienstleistungen Dritter»: Die Elektrofesseln wurden auch im Jahre 2015 nicht eingeführt, Ertrag ca. 70 000 Franken. Diese werden ab 1. Januar 2018 obligatorisch.

Kostenstelle 3375 Amt für Bevölkerungsschutz und Militär: Minderaufwandüberschuss von rund 138 500 Franken.

Kostenstelle 3382 Lager Schwarzsee: Zur Verwaltungsrechnung habe ich keine Bemerkungen. In der Investitionsrechnung Konto 5040.000 sehen wir die dem Budget entsprechenden Kosten in der Höhe von rund 18 Millionen Franken. Der Campus ist seit 1. Januar 2016 in Betrieb. Zur vorgesehenen nötigen Dreifach-Turnhalle wird sich der Herr Regierungsvertreter äussern.

Kostenstelle 3385 Zivilschutz, Konto 3130.084 «Zivilschutzausbildung»: Hier findet sich ein Plus von 88 000 Franken aufgrund ausserordentlicher Einsätze infolge Unwetter im Mai und Trockenheit im Juli und August. Bei der Investitionsrechnung sehen wir einen Minderaufwand Subventionen an Gemeinden, da weniger in Zivilschutzbauten investiert wurde.

**Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice.** Ja Herr Präsident, ich hätte eigentlich nichts beifügen wollen, da es ein sehr ausführlicher Rapport ist. Aber der Berichterstatte hat gesagt, ich würde Ausführungen machen betreffend der Dreifachturnhalle im Schwarzsee.

Hier gilt es zu sagen, dass leider der im Dekret vom Mai 2014 vorgesehene Vielzweckhartplatz nicht gebaut werden kann, weil wir feststellen mussten, dass er nicht in der Bauzone ist. Nach Rücksprache mit dem Sportamt und auch mit den Gemeinden erscheint es absolut notwendig zu sein, dass wir eine Dreifachturnhalle bauen können, wenn wir Sportverbände, Jugend und Sport anziehen wollen.

Das ist allerdings nicht im Jahresbericht 2015, sondern das ist Zukunftsmusik. Ich habe die Angelegenheit bereits beim

Staatsrat angemeldet und ich bin guter Hoffnung, dass wir Ihnen diese Dreifachturnhalle im September präsentieren können. Zur Zeit sind geologische Gutachten am Laufen.

- > L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

## Rapport d'activité pour l'année 2015 (2015-CE-77)<sup>1</sup>

### Direction de la sécurité et de la justice

**Herren-Schick Paul** (UDC/SVP, LA), **rapporteur**. Besten Dank. Der Bericht ist ausführlich und sehr aufschlussreich. Ich möchte diesen verdanken und dazu gratulieren.

Eine kleine Bemerkung: Auf Seite 14 ist ein kleiner Druckfehler. Unter «Identifikationen» ist im Jahre 2015 die Menge von 1592 eingesetzt. Dort sollte 72 stehen. Die Zahl 1592 ist von der unterste Linie «Erkennungsdienste, Massnahmen». Dies zur Orientierung.

Sonst habt Ihr den Bericht sicher alle gelesen. Ich gehe nicht näher darauf ein.

**Jutzet Erwin**, **Directeur de la sécurité et de la justice**. Danke für die Komplimente und für die Korrektur auf Seite 14.

**Johner-Etter Ueli** (UDC/SVP, LA). Ich danke dem Staatsrat für den Rechenschafts- und Tätigkeitsbericht. Trotzdem habe ich zur Landwirtschaft Bellechasse noch eine offene Frage. In den letzten beiden Jahren wurden auf der Domaine Bellechasse, im Speziellen in der Sapinière, Kulturen durch externe, private Landwirte, notabene aus der bernischen Nachbarschaft, gesät, gepflanzt und geerntet. Ich habe deshalb, wie Sie wissen, Herr Staatsrat, Ihre Direktion und Mitglieder der Aufsichtskommission informiert.

In der Zwischenzeit war der Abgang des bisherigen Betriebsleiters und die Stelle wurde neu ausgeschrieben. Können Sie mir, Herr Staatsrat, diesbezüglich heute eine Antwort oder Erklärung geben? Gibt es für den neuen Betriebsleiter ein angepasstes Pflichtenheft oder Instruktionen? Oder wäre es gar eine Option, die Betriebsfläche zu verkleinern, sprich, zu verpachten?

**Thomet René** (PS/SP, SC). Mon intervention porte également sur les Etablissements de Bellechasse et va dans le même sens que ce que mon amie Erika Schnyder a dit tout à l'heure concernant la Justice. Il s'agit ici d'un problème que nous nous devons de souligner, une préoccupation qui est exposée dans le souci d'attirer l'attention sur les risques pris. Depuis de nombreuses années, on nous fait part d'une sous-dotation chronique aux Etablissements de Bellechasse, au niveau du personnel. Peut-on entrevoir une régularisation de cette

situation avant qu'il ne soit nécessaire de le faire dans l'urgence suite à un problème grave?

**Herren-Schick Paul** (UDC/SVP, LA), **rapporteur**. Ich habe zu diesen beiden Einwänden nichts zu erwähnen. Ich gebe das Wort weiter an den Herrn Regierungsvertreter.

**Jutzet Erwin**, **Directeur de la sécurité et de la justice**. Herr Grossrat Johner: Es ist eine uralte Frage. Die Seebezirk-Grossräte kommen seit 30, 40 Jahren immer wieder mit dem Anliegen, Bellechasse sollte den Landwirtschaftsbetrieb nicht selber führen, sondern man sollte Flächen verpachten. Ich bin übrigens daran, was Moleson betrifft, vom Schweizerischen Bauernverband ein Gutachten machen zu lassen, ob das im Interesse von Bellechasse sei, ja oder nein.

Sie sagen, dass aus dem bernischen Nachbargebiet, Ins, Müntschemier, Wileroltigen, Leute beschäftigt werden. Das stimmt zum Teil, zum Teil ist es aber auch einfach so, dass wir die Maschinen dort ausleihen. Und dann gibt es auch Verträge. Wie es Verträge gibt mit Landwirten aus Galmiz, gibt es auch langfristige Verträge mit Landwirten aus Müntschemier oder aus Wileroltigen.

Was die Ersetzung des Betriebsleiters betrifft: Ich habe vor etwa 2 Stunden ein Mail von unserem Direktor bekommen. Wir haben die Chance, dass wir nun hoffentlich den richtigen Mann gefunden haben. Ob wir ihm dann Instruktionen geben, ob er nur mit Freiburgischen Landwirten zusammenarbeiten soll... Ich würde mich nicht in diese operationelle Ebene einmischen.

M. le Député René Thomet souligne à nouveau la sous-dotation en personnel. Les députés qui sont membres de la commission administrative peuvent confirmer que depuis 10 ans, on dit toujours qu'il y a vraiment un problème, notamment avec les détenus qui deviennent de plus en plus compliqués, notamment des détenus qui sont atteints dans leur santé psychique et pour lesquels il faut des thérapies. Il y en a pas mal qui sont au bord du burn-out. Et là, ce n'est pas seulement le socialiste qui vous parle, mais tout le monde ici est d'accord qu'on ne peut pas continuer comme ça. Il faudrait vraiment pallier à cela en donnant quelques unités de plus, notamment à Bellechasse.

- > L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

## Rapport et comptes 2015

### Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (2016-DSJ-58)<sup>2</sup>

**Herren-Schick Paul** (UDC/SVP, LA), **rapporteur**. Auch dieser Bericht ist sehr ausführlich und interessant. Ihn möchte ich ebenfalls verdanken.

<sup>1</sup> Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin.

<sup>2</sup> Ce rapport fait l'objet d'une brochure séparée. Préavis pp. 1257ss.

Ein Punkt, der eine Erwähnung verdient, findet sich auf Seite 12, «Aufteilung des Personalbestandes nach Geschlecht»: rund zwei Drittel weiblich, ein Drittel männlich. Ich möchte dies auf den vorherigen Einwand von Frau Garghentini erwähnen.

Zu den Zahlen: Seite 48 oben: eine Zunahme der Schadensschädigungen um fast 200%. Seite 48 unten: die Auflösung von Reserven von ca. 22,5 Millionen Franken. Seite 49 Mitte, «Kapitalerträge»: Wie bei vielen Firmen und Institutionen ein enormer Ertragsseinbruch auf Wertschriften und Anlagen von ca. 12,2 Millionen Franken. Auf Seite 51 sehen wir trotz den erwähnten Zahlen die gesunde Finanzentwicklung mit einem Eigenkapital von 282,257 Millionen Franken.

**Berset Solange** (PS/SP, SC). Je prends la parole simplement pour demander s'il ne serait pas judicieux et même possible d'avoir un petit peu plus d'explications et de transparence dans les chiffres qui sont transmis pour l'ECAB. Exemple: il y a un montant de presque 3 millions sous «Frais d'administration». Il serait peut-être intéressant de savoir de quoi ils sont composés.

Ensuite, dans «Frais d'estimation des bâtiments et des dommages», 5 millions. Donc, je demande à M. le Commissaire du Gouvernement s'il est possible que les députés aient un petit peu plus d'informations sur ces millions qui sont notés dans ces comptes.

**Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice.** M<sup>me</sup> la Députée Solange Berset pose la question de savoir s'il n'est pas possible et judicieux d'être un peu plus transparent concernant les frais d'administration. Je dirais que c'est possible et c'est judicieux. Dans l'hypothèse où je serai encore là l'année prochaine, je peux vous promettre qu'on va le faire. D'ailleurs, c'était aussi une critique de la Commission des finances et de gestion. L'année passée, nous avons intercalé une feuille dans le rapport avec la composition des frais d'administration, frais d'estimation des bâtiments, charges d'inspection cantonale, charges d'inspection cantonale par types de charges et également les honoraires du conseil d'administration. Tout est transparent et je peux donner cette feuille à M<sup>me</sup> la Députée Berset et à ceux qui le désirent. Je pense que M<sup>me</sup> Berset a raison et l'année prochaine, je vais rappeler à M. le Directeur de mettre cette feuille dans le rapport.

> Au vote ce rapport et ces comptes sont approuvés par 73 voix sans opposition; il y a 1 abstention.

#### *Ont voté oui:*

Aebischer Susanne (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Bapst Markus (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Berset Solange (SC,PS/SP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Boschung Bruno (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC-PBD/CVP-BDP), Bürdel Daniel (SE,PDC-PBD/CVPBDP), Burgener Woeffray Andrea (FV,PS/SP), Butty Dominique (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Castella Didier (GR,PLR/FDP), Chassot Claude (SC,ACG/MLB), Collaud Elian (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Dafflon Hubert (SC,PDC-PBD/CVP-BDP),

Décrind Pierre (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Dietrich Laurent (FV,PDC-PBD/CVP-BDP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC-PBD/CVP-BDP), Ducotter Christian (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Fasel Josef (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Gander Daniel (FV,UDC/SVP), Ganioz Xavier (FV,PS/SP), Gasser Benjamin (SC,PS/SP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet Pascal (VE,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Hayoz Madeleine (LA,PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Kolly René (SC,PLR/FDP), Lambelet Albert (SC,PDCPBD/CVP-BDP), Lauper Nicolas (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Lehner-Gigon Nicole (GL,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC-PBD/CVP-BDP), Mäder-Brülhart Bernadette (SE,ACG/MLB), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC-PBD/CVP-BDP), Peiry Stéphanie (FV,UDC/SVP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Portmann Isabelle (SE,PLR/FDP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raemy Hugo (LA,PS/SP), Rauber Thomas (SE,PDC-PBD/CVP-BDP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roubaty François (SC,PS/SP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Schnewly André (SE,ACG/MLB), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Suter Olivier (SC,ACG/MLB), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Laurent (FV,ACG/MLB), Thomet René (SC,PS/SP), Vial Jacques (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Waeber Emanuel (SE,UDC/SVP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zamofing Dominique (SC,PDC-PBD/CVP-BDP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), *Total: 73.*

#### *S'est abstenu:*

Schorderet Gilles (SC,UDC/SVP). *Total: 1.*

## Rapport et comptes 2015

### Office de la circulation et de la navigation (2016-DSJ-59)<sup>1</sup>

**Herren-Schick Paul** (UDC/SVP, LA), **rapporteur.** Herzlichen Dank auch für diesen Bericht.

Kurz zu den Zahlen: Auf Seite 45, «Betriebsertrag»: 19,282 Millionen Franken, «Betriebsaufwand»: 15,433 Millionen Franken. Dies ergibt nach Berücksichtigung der ausserordentlichen Aufwände und Erträge ein Reinergebnis von 3 132 759 Franken. Auf Seite 46 sehen wir den nicht unwesentlichen Beitrag an den Kanton von 2,8 Millionen Franken.

**Schär Gilberte** (UDC/SVP, LA). Le groupe de l'Union démocratique du centre a examiné avec attention le rapport de l'Office de la circulation et de la navigation.

L'évolution du parc des véhicules affiche une croissance de 2,7% dans le canton de Fribourg. Le léger retard au niveau des contrôles techniques s'estompera sous peu, étant donné que la Confédération a réduit la fréquence des contrôles périodiques dès 2017. L'impression de plus de 16 000 factures a pu être évitée grâce à la facture électronique. Nous nous en réjouissons. De plus, nous pouvons constater que 86% des 350 clients consultés expriment une bonne, voire totale

<sup>1</sup> Ce rapport fait l'objet d'une brochure séparée. Préavis pp. 1257ss.



satisfaction des prestations délivrées par l'OCN. Soutenir les personnes qui renoncent à leur permis de conduire pour des raisons d'âge ou de santé, en partenariat avec les TPF et les CFF, est louable. Il en est de même pour le soutien aux jeunes conducteurs astreints à la formation en deux phases. Quant aux contrôles et à la vérification de la formation continue des écoles de conduite, elle est pertinente. Cependant, la fréquence, cinq jours tous les cinq ans, est-elle suffisante? Si je compare avec la formation continue dans d'autres professions, je n'en suis pas certaine. En comparant les chiffres 2014 et 2015, ils sont assez stables. La contribution à l'Etat et les impôts encaissés pour l'Etat se distinguent tout de même.

En conclusion, je dirais qu'en analysant les besoins de mobilité actuels se répartissant de la manière suivante: 75% par le trafic routier motorisé privé, 19% par les transports publics et 6% par la mobilité douce, il est exact que seule une offre de mobilité combinée permet de répondre à de telles nécessités. Nous relevons la qualité et la fiabilité de l'Office de la circulation et de la navigation du canton de Fribourg et en remercions ses dirigeants et responsables.

Le groupe de l'Union démocratique du centre prend acte du rapport de l'OCN.

**Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice.** Je remercie M<sup>me</sup> la Députée Gilberte Schär pour son intervention. Je vais transmettre les remerciements et les félicitations au directeur et au personnel de l'OCN.

En ce qui concerne votre interpellation quant à la formation continue dans les écoles de conduite, à savoir si la fréquence est suffisante, c'est la Confédération et les différentes conventions cantonales qui prévoient cette fréquence. Il paraît que c'est suffisant et, sinon, il faudrait modifier ces directives qui viennent de la Confédération. Mais, en règle générale, je dirais que de votre côté vous dites qu'il y a trop d'administration, trop de fréquence, qu'il faudrait soulager l'administration, alors je constate que pour une fois vous êtes plutôt à dire qu'il faudrait augmenter cette fréquence.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

## Comptes de l'Etat

### Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts

**Morand Patrice (PDC/CVP, GR), rapporteur.** Le compte de résultats du Département présente des charges pour plus de 352 millions et des produits pour 273 millions environ, avec un excédent de 79,6 millions. Au niveau des investissements, l'excédent s'est élevé à 8,954 millions, en léger recul dû à une diminution pour les améliorations foncières. Il faut rappeler que se trouvent dans cette Direction plus de 189 millions représentant des transferts de fonds venant

de la Confédération, qui sont reversés aux exploitations agricoles de notre canton.

Quelques explications, sans aller trop dans le détail:

Au niveau du Secrétariat général, la réorganisation entre le Secrétariat général et le nouveau Service des affaires institutionnelles des naturalisations et d'état civil (SAINEC) a permis de réduire l'effectif.

Au niveau des préfectures, il est constaté une tendance récurrente à augmenter le budget des amendes. Cependant, le montant n'est pas atteint dans la majorité des préfectures. Les montants devraient mieux correspondre à la réalité à l'avenir. C'est dans le district du Lac que l'on peut trouver plus de 769 000 frs de produit d'amendes provenant des radars fixes installés dans les tunnels de l'A1. Les comptes de cette préfecture sont aussi les seuls à être bénéficiaires.

Pour le Service des communes, au chapitre de la péréquation financière intercommunale des besoins, le canton a versé un montant de plus de 13 millions, alors que les communes ont alimenté le pot des ressources pour un montant d'environ 26 millions.

C'est au Service de l'agriculture que l'on trouve les 189 millions de paiements directs et subventions versés par la Confédération.

Au Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, les comptes sont meilleurs que le budget. L'excédent des charges est en recul d'un million grâce aux recettes d'émoluments supérieures de 738 000 frs et aux charges de personnel auxiliaire moins lourdes. L'importance spectaculaire des revenus d'émoluments est la conséquence de la nouvelle ordonnance fixant les tarifs des frais du service.

A l'Institut agricole de Grangeneuve, les comptes sont dans la cible du budget. Le capricorne asiatique n'est pas encore totalement un mauvais souvenir, puisque quelques foyers sont encore suspectés. Un dépassement est constaté, mais compensé partiellement par des subventions fédérales.

Au Service des forêts et de la faune, il est à relever que l'absence de collaborateurs pour cause de maladie, accidents et départs anticipés a engendré une baisse des coûts directs et salaires de près de 560 000 frs.

Pour terminer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés, les derniers chapitres, comme c'est bientôt l'heure de l'apéro: les vignobles du Lavaux et du Vully n'appellent aucune remarque et nous n'avons qu'à souhaiter que la production 2016 soit de bonne qualité et surtout en plus grande quantité que celle de 2015.

**Garnier Marie, Directrice des institutions, de l'agriculture et des forêts.** Vous me permettrez d'être brève parce qu'en fait notre Gouvernement devrait rencontrer à 17h30 le Gou-

vernement du canton de Berne. Je n'ai donc pas de commentaire à ajouter.

- > L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

## Rapport d'activité pour l'année 2015 (2015-CE-77)

### Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts<sup>1</sup>

**Morand Patrice** (PDC/CVP, GR), **rapporteur**. J'ai juste deux remarques:

En page 14, le rapport fait mention d'une rencontre entre le Département et une délégation de l'Union des associations des musulmans du canton de Fribourg, à propos d'un lieu d'inhumation respectant le rite musulman.

En page 19, l'élaboration d'une nouvelle loi sur les finances communales suit son cours. Cette loi introduit le nouveau modèle de comptes harmonisé MCH2 pour les communes. A la suite du travail du groupe technique, un Copil politique s'active actuellement sur l'avant-projet de loi, dont la mise en consultation devrait avoir lieu cet automne. Le Grand Conseil pourra en être saisi en 2017.

**Garnier Marie, Directrice des institutions, de l'agriculture et des forêts**. J'ai juste une remarque. La rencontre avec les communautés musulmanes s'est fait aussi en présence de la police, pour expliquer aux communautés que si elles voyaient des problèmes de radicalisation, ils pouvaient nous les transmettre.

Pour les finances communales, je suis d'accord avec le rapporteur.

- > L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

## Rapport et comptes 2015

### Etablissement cantonal d'assurance des animaux de rente (2016-DIAF-11)<sup>2</sup>

**Morand Patrice** (PDC/CVP, GR), **rapporteur**. Le compte d'exploitation «Assurance des animaux de rente» boucle l'exercice 2015 avec un bénéfice de plus de 1 million, en diminution toutefois de 360 000 frs en raison de la réduction des produits des titres. Toutefois, on trouve encore au bilan des capitaux propres pour 23,249 millions. Le fonds de réserve devrait atteindre au minimum 5% de la valeur estimative des animaux assurés, cela afin de pouvoir faire face à des sinistres importants. Le rapport relève à la page 18 que cette valeur

est respectée, à l'exception du fonds de réserve de l'assurance bovine qui n'est que de 4,3%.

**Garnier Marie, Directrice des institutions, de l'agriculture et des forêts**. Je confirme les propos du rapporteur et confirme que le taux de couverture pour l'assurance bovine est en constante augmentation jusqu'à atteindre bientôt les 5%.

- > Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

—

## Elections judiciaires<sup>3</sup>

*Résultats des scrutins organisés en cours de séance*

### Un-e président du Tribunal de la Sarine

Bulletins distribués: 96; rentrés: 96; blancs: 7; nul: 1; valables: 88; majorité absolue: 45.

Est élu *M. José Rodriguez*, par 88 voix.

### Un-e assesseur-e (locataires) au Tribunal des baux de la Gruyère, de la Glâne, de la Broye et de la Veveysse

Bulletins distribués: 97; rentrés: 90; blancs: 9; nul: 0; valables: 81; majorité absolue: 41.

Est élue *M<sup>me</sup> Valentina Scazzari*, par 81 voix.

—

- > La séance est levée à 17h05.

*Le Président:*

**Benoît REY**

*Les Secrétaires:*

**Mireille HAYOZ**, *secrétaire générale*

**Marie-Claude CLERC**, *secrétaire parlementaire*

—

<sup>1</sup> Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin.

<sup>2</sup> Ce rapport fait l'objet d'une brochure séparée. Préavis pp. 1257ss.

<sup>3</sup> Préavis pp. 1541ss.